

**POLICIERS
PROTESTATAIRES À ALGER** **DISPERSION DANS LE CALME,
REVENDICATIONS SATISFAITES**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 17 Octobre 2014 - 23 Dhu-Hijah 1435 - N° 753 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE-EAU **Le Président Bouteflika reçoit le prince héritier d'Abu Dhabi**



Page 24

MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961
Haut fait indissociable de l'histoire de la Révolution nationale

Page 24

Le Président Bouteflika reçoit le vice-ministre de la Défense nationale

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu hier à Alger, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Lors de cette audience, le vice-ministre de la Défense nationale a présenté au président Bouteflika un compte-rendu sur la situation sécuritaire globale du pays et au niveau des frontières. La situation dans les pays du Sahel et en Libye a été également évoquée lors de cette audience, selon la même source.



**ATTAQUE TERRORISTE
À ZEMMOURA (B B ARRÉRIDJ)
3 policiers tués**

Page 3

ANP

**LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
ET L'IMMIGRATION CLANDESTINE
9 personnes appréhendées
près de la frontière
algéro-nigérienne**

Page 3

**ÉVÈNEMENTS
DE BERRIANE
7 personnes
écrasées**

Page 3

SANTÉ
Stress
**HOMMES
ET FEMMES NE
RÉAGISSENT PAS
DE LA MÊME
MANIÈRE**

Page 14-15

CULTURE

AÏN TÉMOUCHENT
**1^{res} Journées
cinématographiques
du court
métrage**

Page 14

FOOTBALL

**APRÈS LA QUALIFICATION ASSURÉE
À LA PHASE FINALE DE LA CAN
Le plus dur reste
à faire pour
les Verts**

P.21

FAF **AFFAIRE DABO**
**La JS Kabylie risque
la rétrogradation**

**L'Algérie
sera dotée de
24 CHU
à l'horizon
2018**

Page 5

Météo



► Régions Nord : 31° à Alger

Temps brumeux la matinée devenant ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront de Sud-Ouest 20 km/h.
La mer sera belle.

► Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux avec localement quelques pluies du Sahara oriental vers l'Extrême sud.

Ailleurs temps généralement ensoleillé. Les vents seront modérés d'Est à Nord-Est 20/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.

COMMUNICATION

Grine dimanche et lundi à Oran et Sidi Bel-Abbès

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, effectuera les 19 et 20 octobre, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Oran et de Sidi Bel-Abbès.



EDUCATION

Benghebrit dimanche à Djelfa



La ministre de l'Education, Nouriba Benghebrit, effectuera dimanche 19 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa.

CE MATIN À ALGER

1^{re} course Sonatrach

Avec le concours du Comité Olympique algérien (COA) et la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Sonatrach organise ce matin à Alger la 1^{re} édition de la course nationale « Sonatrach ».



► AUJOURD'HUI ET DEMAIN AU FAYET CLUB

Célébration de la Journée mondiale de la femme rurale

Sous le haut patronage de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, et du ministre de l'Agriculture et du développement rural et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale, l'association nationale «Femme et développement rural», l'Anfedr, en partenariat avec la fondation Filaha Innove, organise aujourd'hui et demain samedi 18 octobre au siège du Fayet club, à Ouled Fayet, des journées portes ouvertes sous le thème «Femmes rurales et l'agriculture familiale».



► CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB

Exposition de Khelifi Saliha

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise dimanche 18 novembre à partir de 15h au centre culturel Mustapha Kateb 5, rue Didouche Mourad-Alger, le vernissage de l'exposition de peinture de Khelifi Saliha. L'exposition sera suivie par des récitals de poésie présentés par l'artiste.



Max Min

	Max	Min
Alger	31°	17°
Oran	26°	18°
Annaba	29°	23°
Béjaïa	31°	22°
Tamanrasset	30°	19°

Horaires des prières

Vendredi 22 Dul-Hijah 1435

Fajr	05:25
Dohr	12:38
Asr	15:49
Maghreb	18:22
Isha	19:40

DEMAIN À BLIDA
Journée de sensibilisation sur le don d'organes

A l'occasion de la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe, la Fédération nationale des insuffisants rénaux organise, sous le haut patronage du président de la République et en présence du mi-

nistre de la Santé, une journée nationale de sensibilisation sur le don d'organes et la greffe, demain samedi 18 octobre à partir de 9h à l'Institut national du rein et des greffes d'organes à Blida.

FRUITS ET LÉGUMES TOUJOURS AUSSI CHERS



Mobilis passe au très haut débit mobile



Mobilis a mis ON AIR pour la première fois, non seulement en Algérie mais aussi en Afrique, le premier site 3G très haut débit, sur un réseau commercial. A cette occasion, le Président Directeur Général M. Damma Saad, "est réjoui de cette importante évolution technique et remercie vivement les ingénieurs de Mobilis et son partenaire technologique l'équipementier suédois Ericsson pour les efforts fournis qui ont permis de tester avec succès pour la première fois en Algérie et en Afrique ces nouvelles fonctionnalités". Le site a été installé spécialement au niveau du Centre national technique de la FAF à Sidi Moussa, pour offrir les meilleures conditions à notre équipe nationale, afin que ses joueurs puissent profiter de la meilleure expérience du très haut débit mobile.

ANR
Belkacem Sahli demain à El-Bayadh

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera demain 18 octobre à la maison de la Culture Mohamed-Belkheir d'El-Bayadh, la réunion régionale des cadres du parti.

PALAIS DE LA CULTURE
El Irchad Oua El Islah fête son 25^e anniversaire

A l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de sa création, l'association El Irchad oua El Islah organise ce matin au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, une cérémonie pour marquer l'événement.

► GALERIE EZZOU' ART
Exposition de Mira Naporowska

Parce que la passion pour l'art doit être partagée, Ezzou' art galerie accueille, jusqu'au 11 novembre 2014, une large et singulière sélection d'œuvres d'art appartenant à l'artiste plasticienne Mira Naporowska sous le thème : «La musique et les danseurs d'ici et d'ailleurs».

► DEMAIN À L'HÔTEL SOFITEL
Journée d'information sur les droits des femmes atteintes de cancer du sein

Dans le cadre d'Octobre rose, mois mondial de lutte contre le cancer du sein, l'association El-Amel-CPMC organise demain, à l'hôtel Sofitel d'Alger, une journée sur les droits des patientes atteintes de cancer à l'accès des soins. «Le cancer du sein en Algérie...réalité et perspectives» est une autre thématique de la première importance dans la lutte contre le cancer du sein. Il s'agit de parler des problèmes innombrables que rencontre toute personne qui en est atteinte. Mais la femme atteinte de cancer peut porter plus que le fardeau de la maladie elle-même ; elle affronte des regards et des situations que ne voit pas d'autres patients. De plus, elle ne bénéficie pas toujours des meilleures prises en charge sociale et financière. Autant de questions qui seront abordées lors de cette rencontre qui verra la participation de 20 associations d'aide aux personnes atteintes du cancer en Algérie, des hommes et des femmes responsables de la santé et de la couverture sociale, des femmes-témoins de cette situation, parfois intenable, et des juristes, la presse....

ANP : LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET L'IMMIGRATION CLANDESTINE

9 personnes appréhendées près de la frontière algéro-nigérienne

Neuf (9) personnes (deux Algériens et sept Nigériens) ont été appréhendées mercredi par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) près des frontières algéro-nigériennes dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, un détachement des forces de l'ANP, relevant du secteur opérationnel sud-est de Djinet (4e région militaire), a appréhendé hier mercredi 15 octobre 2014 à 13h00, suite à une patrouille menée



près des frontières algéro-nigériennes, neuf (9) individus, dont deux (2) Algériens et sept (7) de nationalité nigérienne», précise la même source.

A l'issue de cette opération, un véhicule tout-terrain et une quantité (400 litres) de carburant ont été saisis, ajoute le communiqué du MDN. Par

ailleurs, un autre détachement, lors d'une patrouille de reconnaissance près de la commune de Magrane wilaya d'El Oued, a arrêté deux (2) candidats à l'immigration clandestine, le premier de nationalité guinéenne et l'autre de nationalité nigérienne, indique la même source.

POLICIERS PROTESTATAIRES À ALGER Dispersion dans le calme, revendications satisfaites

Les derniers policiers protestataires ayant observé un sit-in devant le siège de la présidence de la République, se sont dispersés hier après-midi dans le calme, après que la majorité de leurs revendications socioprofessionnelles eussent été satisfaites par le gouvernement.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a rencontré mercredi des représentants de ces policiers, a indiqué à l'issue de cette rencontre, que parmi les préoccupations soulevées par les protestataires, 12 ont été prises en charge. Elles portent sur les indemnités, les promotions et l'organisation du travail.

La rencontre, intervenue sur instruction du président de la République Abdelaziz Bouteflika, a permis aux représentants des policiers protestataires de soulever leurs préoccupations, a déclaré M. Sellal, annonçant une réunion dimanche prochain avec les ministères concernés pour examiner la manière de prendre en charge ces préoccupations en vue d'améliorer les conditions de travail des éléments de la Sécurité nationale.

Quant au point soulevé par les protestataires concernant des "lacunes" dans la gestion au niveau des unités et de l'administration, M. Sellal a souligné qu'une enquête sera menée dans ce sens, rappelant "la poursuite des efforts visant à améliorer les conditions de travail des policiers".

Il a également souligné l'importance du dialogue entre les agents de la police et leurs responsables pour trouver les solutions idoines à tous les problèmes



soulevés. Le Premier ministre a, par ailleurs, annoncé d'autres mesures dans les prochaines semaines en vue d'améliorer les conditions de travail de ce corps.

De son côté, le directeur de la Communication à la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia a déclaré à l'APS que plusieurs mesures ont été prises en faveur des fonctionnaires de la Sécurité nationale dont les agents des Unités républicaines de sécurité qui ont observé un mouvement de protestation.

Selon M. Boudalia, la DGSN s'est engagée à prendre en charge toutes les préoccupations socioprofessionnelles soulevées par les représentants des protestataires, notamment pour ce qui a trait au logement, aux horaires de travail, la prime de zone ainsi que le travail dans les wilayas du Sud.

Les décisions de la DGSN sont intervenues suite à la rencontre du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïd et le premier responsable de cette institution, le général-major, Abdelghani Hamel, à l'is-

sue de leur rencontre à Ghardaïa avec les représentants des protestataires. Pour ce qui de l'avancement dans la carrière, un système de régularisation dont la gestion est informatisée, a été mis en place permettant, chaque six mois, à des fonctionnaires d'être promus sur la base de critères bien définis.

Les policiers protestataires, qui ont organisé mardi après midi une marche pacifique à Alger, suivie d'un rassemblement devant le palais du Gouvernement où ils ont passé la nuit, se sont déplacés mercredi matin au siège de la présidence de la République pour faire entendre leurs revendications.

Dans un document remis à la presse, les protestataires réclament notamment une augmentation des salaires, une revalorisation des primes, ainsi que le droit au logement social et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils revendentiquent également la création d'un "syndicat autonome" pour défendre leurs droits socioprofessionnels.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïd, qui s'est déplacé

mardi dernier à Ghardaïa a indiqué, à l'issue d'une réunion à huis clos avec des représentants des policiers protestataires, que le dialogue "respectueux" et "transparent" avec les agents du maintien de l'ordre avait permis de "comprendre les doléances et de trouver une entente pour améliorer la situation socioprofessionnelle de ces fonctionnaires de la Sécurité nationale".

Le ministre a assuré que les revendications des fonctionnaires seront prises en charge par les pouvoirs publics de façon graduelle". Il a affirmé que des directives ont été données à l'ensemble des walis pour consacrer des quotas de logements sociaux et ruraux au profit des agents de maintien de l'ordre.

Quelque 4500 demandes de logements pour ces fonctionnaires seront étudiées prochainement pour améliorer les conditions de vie de ces agents, a ajouté le ministre de l'Intérieur.

Des engagements ont été également pris pour améliorer les conditions de travail des agents sur le terrain afin de leur permettre d'exercer leur noble mission dans de bonnes conditions, a-t-il poursuivi. Parlant des déplacements, le ministre a souligné que des commissions de discipline hiérarchisées seront installées au niveau local, et au niveau national pour "permettre aux agents d'effectuer des recours".

M. Belaïd a estimé que les revendications des agents sont "légitimes", ajoutant que par le biais d'un dialogue "civilisé" et "respectueux" on arrive à résoudre l'ensemble des problèmes existants".

ATTAQUE TERRORISTE À ZEMMOURA (B B ARRÉRIDJ) 3 policiers tués

Un troisième policier blessé au cours de l'attaque perpétrée jeudi à Bordj Zemmoura (B B Arréridj) par un groupe terroriste a succombé à ses graves blessures, a-t-on appris de source hospitalière.

Un inspecteur et deux agents, circulant en voiture près de Bordj Zemmoura (35 km de Bordj Bou-Arréridj), avaient essayé, hier, des tirs nourris qui ont coûté la vie à l'inspecteur et à l'un des agents, et blessé grièvement le troisième élément.

L'attaque terroriste, qui s'est produite au niveau d'un virage serré, dans une région de montagne située en contrebas d'un espace boisé, a surpris le conducteur et les occupants du véhicule qui n'ont pas eu le temps de réagir, avait indiqué une source sécuritaire. Une enquête a été aussitôt déclenchée et des recherches engagées dans la région pour retrouver les auteurs du forfait, a-t-on indiqué. Les trois victimes de cet agression seront inhumées cet après-midi.

ÉVÈNEMENTS DE BERRIANE 7 personnes écrouées



Sept personnes présumées impliquées dans les échauffourées qu'a connues en début de semaine la localité de Berriane, ont été écrouées par le juge d'instruction près le tribunal de la même localité, a-t-on appris hier de source judiciaire à la Cour de Ghardaïa.

Ces sept personnes ont été inculpées pour "attroupement armé sur la voie publique", "désertion, incendie volontaire et tentative de vol de biens publics et privés", ainsi que pour "agression sur agents de l'ordre en mission", conformément aux articles 88 et 97 du code de procédures pénales, a précisé la source à l'APS.

Neuf autres personnes, déférées également devant le juge d'instruction près le tribunal de Berriane pour les mêmes griefs, ont été assignées à un contrôle judiciaire, souligne la même source. Au total seize individus ayant participé à des échauffourées, dimanche et lundi dernier à Berriane, ont été interpellés par les services de sécurité, dans «le respect des lois de la République concernant les droits de l'homme», a-t-on souligné.

«Ces personnes ont été arrêtées en flagrant délit sur la voie publique, lancer des pierres et autres projectiles sur les agents de maintien de l'ordre», a rappelé la source. Deux jeunes d'une vingtaine d'année ont été mortellement blessés et une dizaine d'agents de police et de la Protection civile ont été blessés, lors de ces échauffourées de Berriane, selon une source médicale à l'hôpital de Ghardaïa. Le calme est revenu progressivement dans la soirée de lundi à mardi, à la faveur d'un déploiement des unités de la Gendarmerie nationale, mobilisées pour faire cesser les heurts et sécuriser les habitants et les usagers de la RN1, puis a été renforcé avec la reprise de travail mercredi des policiers protestataires.

Aucun acte de violence n'a été signalé depuis, a-t-on constaté ce jeudi sur place.

APS

PLF 2015

Le ministre de la Solidarité nationale présente un exposé devant la commission des Finances de l'APN



La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu mercredi, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi de finances 2015, un exposé présenté par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, sur le budget de son secteur.

Mme Meslem a souligné devant les membres de la commission que le programme de son secteur consiste essentiellement à assurer la protection aux catégories démunies contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation à travers des programmes d'aides directes et indirectes à l'instar des allocations forfaitaires de solidarité (AFS), le programme d'intégration des diplômés (PID), le dispositif d'activité de l'insertion sociale (DAIS), le programme de cellules de proximité des solidarité (CSP) et le programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO).

La représentante du gouvernement a indiqué que le projet de loi des finances 2015 prévoit un montant de 131 milliards de DA pour le budget de fonctionnement du secteur et un montant de 1,6 milliard pour le budget d'équipement.

Elle a ajouté que son secteur a été doté d'un fonds spécial de solidarité nationale financé par le biais de plusieurs activités à caractère social outre deux agences d'exécution, à savoir l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et l'Agence de développement social (ADS) chargée de la mise en œuvre des programmes d'aides susmentionnés.

Pour sa part, le président de la commission des finances et du budget, Berrabah Zebbar a estimé que certains textes législatifs à l'instar de la loi sur l'enfance sont à même de renforcer les efforts de l'Etat pour garantir les droits fondamentaux de ces catégories.

Dans leurs interventions, les membres de la commission ont appelé à la nécessaire révision des montants des aides sociales qui restent insuffisants ainsi qu'à l'élargissement de l'activité de la solidarité nationale aux régions éloignées. La réunion a eu lieu en présence du ministre des Relations avec le Parlement Khellil Mahi, signale-t-on.

Trois centres d'enfouissement de déchets seront raccordés à l'électricité à Illizi



Trois centres d'enfouissement des déchets à Illizi seront raccordés à l'électricité en vertu d'une transaction conclue entre le secteur de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et Sonelgaz, a annoncé hier à Alger la première responsable du secteur Mme Dalila Boudjemaa.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, la ministre a précisé qu'une transaction a été conclue entre son secteur et Sonelgaz concernant le raccordement à l'électricité de trois centre d'enfouissement des déchets réalisés en 2005 dans les communes d'Illizi, de Djénet et d'In Amenas outre le lancement d'un appel d'of-

fres pour l'acquisition et le montage des équipements de tri et de distillation des déchets.

La wilaya d'Illizi souffre d'une mauvaise gestion des déchets en raison d'acte de vandalisme dont ont fait l'objet ces centres d'enfouissement réceptionnés en 2005, a fait savoir la ministre. Cet état de fait a nécessité l'affection d'un montant de 370 millions de DA pour leur exploitation et équipement outre 180 millions de DA pour les travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs», a-t-elle expliqué.

En 2010, une entreprise publique a été chargée «exceptionnellement» au niveau de la wilaya de l'opération de nettoiement et

il expliqué ajoutant que 1278,2 milliards de DA (94 %) sont financés sur le budget de l'Etat et sont pris en charge dans le cadre des affectations budgétaires allouées au titre de la loi des finances 2013, soit un montant de 848,2 milliards de DA (66 %).

Pour l'année 2014, la couverture financière a été assurée à hauteur de 430 milliards de DA, (34 %). 74,6 milliards de DA (6 %) sont pris du budget des départements ministériels à travers la restructuration des programmes annoncés.

Le financement de ces programmes de développement est assuré également par la «révision des affectations budgétaires de la loi des finances pour l'année 2013-2014 en vertu de décrets exécutifs», a-t-il ajouté. La réalisation de ces programmes de développement se fera sur la base des dossiers techniques relatifs aux projets, conformément au décret exécutif relatif aux dépenses d'équipements publics, a-t-il conclu.

L'enveloppe financière complémentaire au profit des wilayas a atteint plus de 1350 milliards de DA

Le budget complémentaire alloué lors des visites de terrain dans les wilayas du pays s'élève à plus de 1350 milliards de DA dont 771 milliards de DA pour les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, a indiqué, hier à Alger le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Dans une réponse lue en son nom par Khalil Mahi, ministre chargé des Relations avec le Parlement, dans le cadre des questions orales des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le Premier ministre a précisé que le montant global du programme complémentaire affecté aux wilayas était de 1352,8 milliards de DA dont plus de 57 %, soit 771 milliards de DA destinés aux wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. Les «wilayas des Hauts-Plateaux ont bénéficié de 573 milliards de DA,



soit 42 % du programme global», a rappelé le Premier ministre qui a ajouté que 198,8 milliards de DA, soit 15 % du programme, ont été consacrés aux wilayas du Sud.

Les projets retenus visent à «prendre en charge des problèmes sociaux des citoyens dans les régions concernées», a-t-

Le ministère de la Communication «entièrement disposé» à contribuer à la création d'une chaîne parlementaire

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a affirmé jeudi à Alger que son département «est entièrement disposé» à contribuer à la création d'une chaîne parlementaire qui exige l'adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur l'audiovisuel.

En réponse à une question orale posée par le député du parti du Front des Forces Socialistes (FFS), Abdellahim Abbas, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Grine a précisé que la création d'une telle chaîne exigeait l'étude préliminaire de plusieurs

questions liées notamment aux revenus et aux ressources humaines ainsi que la définition des conditions juridiques et réglementaires. La création d'une chaîne parlementaire nécessite «une enveloppe financière importante» pour assurer son efficacité et sa pérennité et élargir ses programmes, de sorte à ce qu'ils ne se limitent pas à l'activité des commissions et aux sessions parlementaires», a estimé le ministre, soulignant qu'elle requiert une étude «minutieuse», afin d'assurer des programmes de qualité et le contact entre le peuple et ses représentants.



APN

Mme Derdouri présente le projet de loi sur la certification et la signature électroniques

La ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a présenté hier un exposé sur le projet de loi sur la certification et la signature électroniques devant la commission des Transports et des Télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN).

L'évolution des technologies de l'information et de la communication a favorisé l'émergence de nouveaux moyens de communication et d'échanges électroniques caractérisés par la dématérialisation des mesures, des documents et des contrats, a indiqué la ministre au début de l'exposé.

Cette dématérialisation a suscité la problématique de la fiabilité des échanges électroniques qui requiert un climat de



confiance dans le domaine de l'économie et de l'administration électronique ajoutant que la certification électronique

tend à créer un climat de confiance à même de sécuriser les échanges électroniques.

Mme Derdouri a indiqué que le projet de loi vise la mise en place d'un cadre juridique pour la prise en charge des exigences juridiques, réglementaires et techniques à même de créer un climat de confiance favorable à la généralisation et au développement des échanges électroniques.

Elle a également souligné que le projet de loi permettra de consacrer les principes généraux liés à l'activité de la signature et de la certification électroniques en Algérie, indiquant que la signature électronique vise à faciliter la vie aux citoyens et à tous les acteurs socio-économiques.

de collecte des déchets pour laquelle 190 agents ont été mobilisés, a rappelé la ministre. Cependant, l'arrêt des subventions a provoqué un déficit financier à partir de 2013 qui a induit la suspension des services de l'entreprise, laissant les communes face à un grand problème de gestion des déchets», a-t-elle ajouté.

Mme Boudjemaa a souligné par ailleurs que 3500 bacs à ordures ont été acquis durant le dernier trimestre 2012 à début 2013, répartis sur tous les quartiers d'Illizi, faisant remarquer que la plupart de ces bacs ont été incendiés et endommagés ou utilisés par les citoyens à des fins personnelles».

APS

CESSION DES LOGEMENTS SOCIAUX

La bonne nouvelle de Tebboune**• Un texte d'application pour alléger les procédures**

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé hier à Alger qu'un texte réglementaire visant à alléger les procédures administratives relatives à la cession des logements sociaux relevant des biens de l'Etat, était en cours d'élaboration.



Le ministre qui répondait à la question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que la lenteur des procédures administratives relatives à la cession des logements sociaux sont la principale cause du manque d'engouement des citoyens pour l'achat de leurs logements relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), et ce en dépit des mesures initiatives prises par le gouvernement.

Le ministre a ajouté que son département procéderait à l'élaboration d'un texte réglementaire en coordination avec le ministère des Finances qui sera soumis prochainement à l'adoption. Plusieurs mesures seront simplifiées en vertu de ce texte, notamment celles ayant trait à l'évaluation des logements par l'inspection domaniale, a-t-il précisé. «Des prix forfaitaires seront appliqués à ces logements», a indiqué M. Tebboune. «Nous allons adopter un prix de référence pour un appartement d'un quartier donné au lieu d'évaluer les prix par appartement et par quartier», a-t-il expliqué.

Selon les procédures, la personne intéressée par l'achat de son logement social devrait présenter un dossier à la commission spécialisée, présidée par le chef de daïra de résidence. Elle devra produire une mise à jour des loyers délivrée par l'OPGI. Après examen par la commission de daïra, le dossier sera

soumis, après acceptation, à l'inspection des domaines territorialement compétente pour l'évaluation de l'immobilier. La commission fera part de sa décision dans un délai de trois mois au plus tard à compter de la date de dépôt du dossier. Les personnes concernées peuvent faire un recours auprès de la commission présidée par le wali dans un délai d'un mois à partir de la date de réception de la notification. Les recours sont examinés par la commission de wilaya dans un délai d'un mois au plus tard à partir de la date d'introduction. Le ministre de l'Habitat a cité un autre motif d'abstention des citoyens d'acheter leurs logements sociaux, celui de l'achat de la clef des logements des propriétaires initiaux dans 20 à 25% du nombre global des bénéficiaires de ces logements. La régularisation de ces biens immobiliers n'est pas possible actuellement car il s'agit de pratiques «illégitimes», a-t-il dit, sans exclure la possibilité pour cette catégorie de bénéficier d'autres formules de logement social. Le ministère de l'habitat avait lancé, l'année dernière, la vente des logements des OPGI, mis en exploitation avant 2004, au profit de leurs locataires, avec l'application d'avantages liés au prix et aux délais de paiement.

Le nombre de logements concernés par cette opération s'élève à près de 571.000 unités, cédées par l'Etat au profit de leurs locataires à des prix très

bas. A cet effet, le prix de référence du mètre carré a été fixé à 12.000 DA, en prenant en compte le lieu du logement, sachant que le prix de cession des logements à Alger varie entre 900.000 et 950.000 DA avec déduction des loyers payés par le bénéficiaire. Le ministère de l'Habitat avait, entre 2003 et 2010, permis aux locataires des logements de l'OPGI d'acquérir leurs logements, mais cette opération avait échoué, en raison du prix élevé des logements, a indiqué M. Tebboune. Par ailleurs, le ministre a annoncé que la wilaya de Boumerdès bénéficiera de 12.000 logements dans le cadre d'un programme spécial pour l'éradication des chalets installés suite au séisme de 2003, soulignant que le problème du foncier qui se posait pour la réalisation de ces logements a été réglé. A une autre question sur les pratiques illégales au niveau de l'OPGI de la wilaya de Tipasa, ayant empêché plusieurs citoyens, qui ont payé leurs redevances, de bénéficier de logements sociaux qui ont été octroyés à d'autres personnes, M. Tebboune a dit qu'une correspondance a été adressée aux services de sécurité de cette wilaya pour l'ouverture d'une enquête à ce sujet.

Toute personne impliquée dans de telles pratiques au niveau de cette wilaya ou dans une autre wilaya du pays sera poursuivie et condamnée, et ce pour mettre un terme à ce genre de pratiques, a-t-il soutenu.

AGRICULTURE FAMILIALE

L'Etat va poursuivre ses efforts pour la promouvoir

L'Etat va poursuivre ses efforts pour développer le secteur de l'agriculture notamment les petites exploitations familiales qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire, ont affirmé hier plusieurs responsables du gouvernement. L'Etat a pris toutes les mesures nécessaires pour permettre aux familles rurales d'exercer leurs activités agricoles dans les meilleures conditions», a souligné hier le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, qui s'est exprimé lors de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'alimentation en présence de plusieurs membres du gouvernement, de représentants d'institutions internationales et du corps diplomatique accrédité en Algérie. Il a rappelé, à ce titre, le programme élaboré par son secteur dans le cadre de la Politique du renouveau agricole et rural concernant la réalisation de 10.000 projets de proximité de développement rural intégré, qui touchent 8.700 localités rurales au profit de 1,2 million de ménages ruraux, soit 7 millions de personnes. A ce propos, il a rappelé les efforts consentis par l'Etat dans la construction des logements et des chemins ruraux ainsi que la mobilisation des ressources hydrauliques, permettant aux agriculteurs d'améliorer les conditions d'exploitation de leurs terres et d'accès aux marchés.



Il a alors assuré que toutes ces actions qui ont permis de renforcer le rôle de l'agriculture familiale, la sécurité alimentaire des ménages et de stabiliser les populations rurales seraient poursuivies durant les prochaines années afin d'améliorer la productivité agricole. En Algérie, 50% des exploitations agricoles sont familiales et dont la superficie ne dépasse pas les cinq (5) hectares. Pour sa part, le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi, a fait savoir que les perspectives de son secteur dans le domaine de l'aquaculture continentale réservent, du

créer des opportunités d'emplois dans les territoires ruraux de l'intérieur et du Sahara, selon lui. Le secteur prévoit de produire 20.000 tonnes/an de poisson d'ici à 2020 par l'aquaculture continentale (barrages et retenues collinaires) contre 1.850 tonnes/an actuellement. Pour encourager les petits agriculteurs à intégrer l'activité de la pisciculture dans les retenues collinaires, une convention a été signée à l'occasion de cette journée entre la Chambre nationale de la Pêche et la Chambre nationale d'agriculture. Cette activité permettra aux agriculteurs de diversifier leurs revenus et d'améliorer la fertilisation des sols. Le secteur de l'hydraulique s'engage aussi à mobiliser plus de ressources pour l'agriculture en réalisant davantage de barrages dont la capacité devrait atteindre 8,5 milliards de m³ d'ici à 2019. Selon le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, 66% des ressources en exploitation sont destinées à l'agriculture contre 40% au début des années 2000. Ce taux sera augmenté avec la réalisation de nouvelles infrastructures (barrages, stations de dessalement, retenues collinaires, puits et forages). La Journée mondiale de l'alimentation est célébrée cette année sous le thème «L'agriculture familiale: nourrir le monde, protéger la planète». Selon la FAO, 70% de la production agricole mondiale provient des petites exploitations familiales lesquelles représentent 90% des exploitations agricoles dans le monde.

SOINS DE SANTÉ

La capitale représente une part importante de la production

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdellah Boudiaf a indiqué hier qu'Alger représentait «une part importante» du volume global de la production de soins de santé, soulignant qu'il était normal de lui accorder la priorité en matière d'amélioration de la couverture sanitaire. «Dans la mesure où la wilaya d'Alger est la vitrine du pays et représente une partie importante du volume global de la production des soins de santé, il était normal de lui accorder la priorité en matière d'amélioration de la couverture sanitaire par la valorisation des ressources disponibles parallèlement à la modernisation des infrastructures existantes et leur consolidation par de nouveaux établissements», a déclaré M. Boudiaf au cours d'un workshop sur la restructuration des services de santé dans la wilaya d'Alger.

Pour M. Boudiaf, la stratégie qui guide le secteur s'appuie «essentiellement» sur l'audit qui a touché toutes les wilayas du pays et a mis en évidence des points «forts source de fierté mais aussi des points faibles qui sont à l'origine de l'insatisfaction connue de tous». Il a précisé que les principaux axes de cette stratégie concernent notamment le domaine des urgences médico-chirurgicales à la lumière de l'opération pilote menée au service des urgences du CHU Mustapha Pacha d'Alger par la société Général Electric et la modernisation des infrastructures des établissements de santé par la réalisation de nouveaux établissements structurants comme le nouveau CHU de Staoueli ou l'hôpital cardio-pédiatrique de Mahelma. Le ministre de la Santé a ajouté qu'en matière de prise en charge spécialisée de certains domaines particuliers comme le cancer, les AVC, les urgences de cardiologie et les grands brûlés, leur mise en place se fera sur la base de pôles de référence existants ou programmés à la réalisation. M. Boudiaf a relevé, par ailleurs, qu'en dépit de tous les résultats obtenus en matière d'amélioration des services de santé de base et la quasi-élimination des maladies transmissibles prévalente, nul ne peut disconvenir sur la nécessité d'impulser une véritable révolution dans l'organisation des services proposés aux citoyens. «Dans l'attente de mesures structurantes que nous allons entamer dans le cadre du décret portant création de la circonscription sanitaire avant de passer à l'application de la nouvelle loi que nous espérons voir promulguée courant 2015, nous avons commencé à mettre en œuvre des mesures urgentes ayant ciblé notamment la prise en charge du cancer, les urgences médicochirurgicales et l'hygiène hospitalière», a-t-il dit.

Il a ajouté que son secteur avait mis fin au phénomène de rupture cycliques de médicaments et relancé tous les chantiers qui étaient à l'arrêt depuis de nombreuses années.

L'Algérie sera dotée de 24 CHU à l'horizon 2018

L'Algérie sera dotée de 24 centres hospitalo-universitaires (CHU) à l'horizon 2018, a déclaré hier à Alger le directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des équipements de santé (AREES), Lazarh Bounafa.

«L'Algérie sera dotée à l'horizon 2018 de 24 CHU à l'échelle nationale contribuant ainsi à améliorer sensiblement la prise en charge et la qualité des soins en faveur des patients dans notre pays», a indiqué M. Bounafa, au cours d'un workshop sur la restructuration des services de santé dans la wilaya d'Alger. M. Bounafa a révélé le lancement des travaux de réalisation de 5 CHU dans les wilayas de Tizi Ouzou, Ouargla, Constantine, Tlemcen et Alger, précisant que ces projets avaient été confiés à des entreprises étrangères et que la durée de réalisation est fixée à 3 ans. S'agissant des 14 CHU déjà existants à l'échelle nationale, M. Bounafa a assuré que certains d'entre eux seront rénovés et restructurés alors que d'autres seront démolis car ne répondant plus aux attentes des citoyens, notamment ceux réalisés avec du préfabriqué. «Ces CHU (entre les nouveaux et rénovés) répondront aux attentes du citoyen en terme de soin et seront conformes aux standards internationaux» a-t-il soutenu, ajoutant que le nombre des centres anti-cancer (CAC) passera de 13 CAC à 29 à l'horizon 2018. Il a précisé que ces projets de santé entraîneront dans le cadre de la stratégie de l'Etat d'offrir des soins meilleurs et équitables à tous les citoyens.

APS

ÉNERGIES RENOUVELABLES Les atouts de l'Algérie

• Kamel Ounadjela et la presse outre Méditerranée a titré à son sujet en 2010 : «Un Français dans l'aventure du photovoltaïque»

Propos recueillis par CEM

Pour Kamel Ounadjela, Français d'origine algérienne et un des premiers scientifiques qui s'est investi dans l'énergie solaire en Californie, il est clair que la question des énergies renouvelables au pays du Sahara, ne se pose pas en termes de compétences humaines, ni de ressources d'énergie solaire mais bien de culture de gouvernance.

Est-il facile d'introduire l'énergie solaire dans notre pays?

Fin septembre Sonelgaz a annoncé je cite : «Dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, 200 mégawatts (MW) du solaire seront produits d'ici la fin de l'année 2014».

Est-ce que c'est une production importante par rapport à la superficie de notre pays?

Pour comparaison cela fait 34 mégawatts de moins que la consommation du paquebot le *Queen Mary*, qui a été mis en service en 2004. Une autre comparaison s'impose, le Portugal par exemple a installé la plus grande centrale solaire photovoltaïque au monde en 2008 dans la région de l'Alentejo, alors que le pays d'abord n'est pas aussi étendu que l'Algérie, et de plus ne bénéficie pas d'un climat toujours favorable.

Est ce qu'il est possible de développer les ENR dans notre pays?

Le développement des ENR en Algérie reste encore lié à des questions structurelles propres à l'industrie énergétique du pays. En cela, elle est du même type que celle de la France, qui est en retard sur les ENR à cause de sa dépendance très forte de la production nucléaire.

Aujourd'hui, pourtant l'Algérie a plus de facteurs positifs pour réussir dans le domaine des ENR qu'un pays comme l'Inde. Un réseau électrique hérité de l'époque coloniale qui offre une assise efficace pour développer le mix-énergétique, des compétences humaines dans l'ingénierie à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et surtout une diversité de territoires aux sources énergétiques durables incomparable.

Seul bémol par rapport à l'Inde et pas des moindres, c'est que l'Algérie n'a pas développé une culture industrielle de l'équipement comme l'a fait le pays de Gandhi.

Que faudrait-il faire, quelles sont les solutions?

Pour l'Algérie, les ENR peuvent être l'occasion de la création d'un tissu industriel de PME, spécialisées dans l'équipement solaire et éolien.

Sonatrach et Sonelgaz aussi peuvent prendre exemple sur la Corée du Sud, qui, pays en ruine en 1960, et après 35 ans d'occupation et trois années de guerre civile, s'est lancé dans une collaboration entre secteur public et privé qui ont donné aujourd'hui, des géants mondiaux des équipements télécoms, les chaebols ou entreprises familiales telles que Samsung, Hyundai, LG et Daewo qui ont aujourd'hui pour clientèle la jeunesse algérienne.

ALGÉRIE

Des experts préconisent une "riposte" des pouvoirs publics face à la baisse des prix du pétrole

Des spécialistes ont mis l'accent mercredi sur la nécessité d'une "riposte" de la part des pouvoirs publics face aux retombées négatives de la baisse des cours mondiaux de pétrole tout en relevant que le prochain plan quinquennal sera "déterminant" pour l'Algérie.

Invités par le quotidien *El Khabar* pour s'exprimer sur les effets du repli des prix de brut sur les équilibres macro-économiques du pays, des économistes, experts et anciens cadres de l'industrie pétrolière et gazière étaient unanimes sur le fait que ce recul conjoncturel était "prévisible" en raison de plusieurs facteurs économiques et géopolitiques.

"Les épisodes baissiers sont une chose normale et prévisible", a affirmé l'expert Mourad Preure qui a considéré que l'abondance de l'offre combinée à une situation économique morose due à la poursuite de la récession internationale dans différentes régions ainsi que la situation en Ukraine sont les principales causes de cette baisse des cours du brut.

De son côté, Abdelmadjid Attar, ex-P-DG de Sonatrach, a avancé que pour l'année en cours, l'Algérie risque de voir ses recettes se contracter de 15% par rapport à 2012 avec une chute prévue des revenus à quelques 60 milliards de dollars contre 70 milliards deux ans auparavant, alors que la balance des paiements devrait enregistrer un solde négatif à l'issue de l'année en cours.

L'économiste Abdelhak Lamiri a, quant à lui, prévu que les disponibilités financières de l'Algérie lui permettent de faire face à un prix de baril oscillant entre 80 et 90 dollars, ajoutant que les effets à moyen et long termes de cette situation "dépendent de la riposte des pouvoirs publics".

"Les autorités algériennes continueront à injecter des ressources pour soutenir la croissance avec un apport plus important destiné à créer une économie productive à travers, notamment, le financement de la restructuration du secteur industriel", a-t-il noté.

Il a préconisé, à cet effet, l'amélioration de la rentabilité de ces financements à travers une gestion plus efficace des programmes publics



d'investissement. "Le prochain plan quinquennal est déterminant pour l'Algérie", a-t-il soutenu.

M. Lamiri a suggéré, en outre, d'investir davantage dans le développement des ressources humaines, d'augmenter les financements accordés à la création d'entreprises, de moderniser le management de l'économie et d'encourager la décentralisation de la décision économique.

Dans ce sens, il a exclu une re-production du "choc" de 1986 en raison du fait que la situation économique actuelle de l'Algérie est totalement différente par rapport à il y a près d'une trentaine d'années.

En effet, a-t-il expliqué, la dette est quasiment nulle et la disponibilité du Fonds de régulation des recettes (FRR) permet au pays de résister entre 5 à 7 ans "sans problème", alors qu'en 1986, les recettes ne dépassaient pas les 2 milliards de dollars pour une dette avoisinant 35 milliards de dollars.

Optimiser le taux de récupération des gisements

D'autre part, la redéfinition de la politique sociale, la maîtrise des importations et des dépenses et le soutien d'une économie hors-hydrocarbures portée par des secteurs porteurs et bien ciblés ont été également recommandés par un ancien cadre supérieur de Sonatrach, Mohamed Mekadem.

Les intervenants ont, par ailleurs, relevé que les découvertes récentes en hydrocarbures "sont loin de compenser les quantités produites", d'autant plus que les gisements découverts nécessitent entre 7 et 10 ans pour pouvoir entrer en production.

Ils ont, donc, estimé préférable de "travailler sur l'amélioration du taux de récupération au niveau des gisements en cours d'exploitation" en utilisant des technologies nouvelles

comme le forage horizontal et la fracturation hydraulique.

Ces deux technologies ont permis de prolonger la durée de vie du gisement de Hassi Messaoud et d'augmenter ses réserves récupérables d'environ 29%, a ainsi relevé M. Attar.

S'agissant de l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels comme le gaz de schiste, les intervenants se sont mis d'accord sur la nécessité pour l'Algérie de s'approprier la technologie nécessaire pour une telle industrie afin d'assurer sa rentabilité.

"La productivité réelle du gaz de schiste n'interviendra pas avant 2030", a soutenu l'ancien patron de Sonatrach.

En outre, la révision du modèle énergétique et l'optimisation de l'efficacité énergétique pourraient, eux aussi, contribuer à prolonger la durée de vie des gisements conventionnels.

Il s'agit, en particulier, d'encourager l'énergie solaire en renforçant la construction de centrales électriques hybrides (gaz-solaire) destinées à répondre aux besoins du marché interne pour libérer des quantités supplémentaires d'hydrocarbures pour l'exportation, selon M. Mekadem.

Concernant le quatrième appel d'offre lancé par Alnafit qui s'est traduit récemment par l'attribution de 4 pérимètres sur les 31 proposés, M. Attar a relevé "certains aspects positifs" de ce résultat.

En effet, a-t-il affirmé, c'est la première fois qu'une compagnie de grande renommée telle Shell s'engage dans un pérимètre au nord du pays (Boughezoul), alors que l'attribution du pérимètre de Timisit, situé près des frontières libyennes, "est un signe de confiance à l'égard des garanties algériennes offertes en matière de sécurité".

INSTITUT ALGÉRIEN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE Demande d'approbation de 75 nouvelles marques à Oran

L'antenne régionale d'Oran de l'Institut algérien de la propriété industrielle (IAPI) a enregistré, depuis le début d'année 2014, 75 demandes d'approbation de nouvelles marques de produits dans différents domaines d'activités, a indiqué hier à Oran son responsable.

«Ce nombre de demandes traduit la dynamique de l'activité industrielle à Oran», a souligné Zohra Bouali lors d'une journée d'information sur la protection de la propriété industrielle, organisée par l'IAPI en collaboration avec la Chambre de commerce et d'indus-

trie de l'Oranie (CCIO). Elle a ajouté que son institut est en phase d'examen de ces demandes émises par des opérateurs économiques locaux, en application du dispositif réglementaire qui régit ce domaine. D'autre part, elle a indiqué que le premier semestre 2014 a été marqué par l'adoption de trois brevets d'innovation à Oran dans le domaine industriel.

Des opérateurs participant à cette rencontre ont appelé, pour leur part, à réduire la durée de traitement des demandes, qui prend actuellement 7 à 8 mois. La rencontre

a constitué en outre une occasion pour faire connaître davantage les missions de cet institut et le dispositif mis en place pour protéger la propriété industrielle, stimuler les capacités d'invention, faciliter l'accès aux informations techniques et améliorer l'activité commerciale et lutter contre la concurrence déloyale.

Les étapes pour l'obtention de la protection d'une marque ou d'un brevet d'innovation ont été largement expliquées lors de cette rencontre.

WILAYA D'ALGER

Relogement des familles résidant dans des habitations précaires dans les deux prochaines semaines

Un grand nombre de familles résidant dans des habitations précaires dans la wilaya d'Alger seront relogées dans les deux prochaines semaines dans des logements décents, a annoncé mercredi le wali d'Alger Abdelkader Zoukh.



M. Zoukh a précisé, lors d'une visite d'inspection à la cité des 1432 Logements à Beni Abdi dans la commune de Khrissaïa, qui a accueilli mardi plus d'une centaine de familles, que "l'opération de relogement de ces familles résidant dans des logements menaçant ruine, des caves ou des terrasses sera accélérée en prévision de l'hiver".

Il a déclaré que le travail des commissions chargées de la validation des dossiers de logement se poursuivait, affirmant qu'à chaque commune de la wilaya d'Alger a obtenu 6 000 unités de

logement. Les présidents d'APC ont été chargés d'établir les listes des bénéficiaires après un enquête effectuée par une commission spécialisée, a-t-il rappelé.

Le wali a rappelé en outre qu'après la dernière opération de relogement qui a eu lieu mardi et qui a touché 1206 familles, un total de 10158 familles soit 60 000 citoyens ont été relogés. Il a indiqué par ailleurs qu'après l'éradication des deux derniers chalets à Alger, il sera procédé à la prise en charge des familles résidant dans les loge-

ments "exigus" à Alger centre. Il a ajouté que la wilaya d'Alger a engagé des poursuites judiciaires contre des citoyens qui ont présenté de faux documents pour l'acquisition d'un logement. 200 cas ont été recensés, selon lui. Le wali a effectué une visite d'inspection dans les bidonvilles de Zerarda et de Aïn Benian où des opérations de destruction de ces sites sont en cours.

Il a déclaré à ce propos que la wilaya œuvre à l'éradication définitive des bidonvilles.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Lancement d'un programme de construction de 109 villas de type logement promotionnel public

Les travaux de réalisation de 109 villas dans le cadre du logement promotionnel public (LPP), ont été lancés dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a indiqué mercredi le directeur régional de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI).

Ces villas font partie d'un programme de 1.500 unités prévues dans cette wilaya, a précisé M. Abdelaziz Berache, faisant savoir qu'une deuxième tranche de 105 autres habitations sera très prochainement lancée en travaux.

Les délais de réalisation de ce type de logements sont de 16 à 20 mois "avec prise en considération rigoureuse des normes techniques en matière de construction" a-t-on ajouté.

La réception du premier quota est prévue pour la fin de l'année prochaine, a encore indiqué M. Berache, en relevant que 150 demandes pour ce type d'habitats ont été reçues par l'ENPI qui couvre les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et de M'sila.

MASCARA

Relogement de 119 familles à Sig

Pas moins de 119 familles qui résidaient dans des habitations précaires ont été relogées mercredi au niveau du nouveau pôle urbain de Sig (Mascara), a-t-on appris du chef de daïra de Sig.

De nouveaux logements sociaux, implantés à l'est de la ville, ont été attribués au

dernier groupe de familles résidant au bidonville "Congo" à Sig dont l'assiette qui s'étend sur 5 hectares sera récupérée pour la construction d'infrastructures publiques et de services, a indiqué le même responsable. Avec cette opération, l'effort est concen-

tré actuellement sur la résorption de la dernière poche d'habitats précaires dans la commune de Sig comprenant 40 familles, à la sortie de la ville menant à Arzew (Oran). Selon la cellule de communication de la wilaya de Mascara, les préparatifs sont en cours pour l'at-

tribution d'un lot de logements sociaux locatifs dans les communes d'Aïn Fekkane, Aïn Farès, Mohammedia et Sig, après qu'une liste de bénéficiaires de 113 logements sociaux ait été affichée en début de semaine courante dans la commune de Mamounia.

TIARET

Attribution prochaine de 60 logements sociaux à Aïn Lahdid

Une soixantaine de logements sociaux seront attribués prochainement dans la commune de Aïn Lahdid (Tiaret), a-t-on appris mercredi auprès des responsables locaux.

La liste des bénéficiaires de ces logements a été affichée avant le lancement de l'opération d'attribution. Le secrétaire général de la daïra de Frenda

dont relève la commune d'Aïn Lahdid, Djebbour Omar a indiqué qu'elle a été élaborée selon des critères prenant en considération les véritables nécessiteux et la date de dépôt des dossiers de demandeurs de logements.

La commission d'attribution de logements de la daïra de Frenda a entamé

à partir de mercredi et pendant huit jours, la réception de recours pour les étudier.

Le projet d'habitat, livré depuis un mois, dispose des infrastructures d'accompagnement et se situe à proximité d'établissements scolaires, selon l'Office de promotion et gestion immobilière (OPGI).

HABITAT RURAL

Réalisation de plus de 6.900 unités dans la wilaya de Ouargla

Quelque 6.922 logements ruraux ont été réalisés à Ouargla, dans le cadre des différents programmes dont a bénéficié la wilaya durant le quinquennat 2010-2014, a-t-on appris hier du directeur de l'habitat et de l'urbanisme.

Ces unités constituent une partie des 14.700 logements ruraux dont ont bénéficié les différentes communes de la wilaya durant la même période, a indiqué M. Maamar Boukalfa à l'APS.

Les 5.904 unités restantes sont en cours de réalisation, alors que des dispositions sont prises pour le lancement des travaux de réalisation de 1.874 autres unités, précise la même source.

Parmi ces unités, dont les chantiers seront lancés incessamment, 900 sont inscrits, dans le cadre de l'habitat rural groupé, à travers les communes de Ouargla, Roussat, Nezla, N'goussa et Hassi-Messaoud.

Selon le même responsable, les nouvelles facilités accordées par l'Etat concernant l'habitat rural, dans le décret exécutif du 19 juin 2014 prévoient l'augmentation de l'aide aux bénéficiaires qui passe de 800.000 à 1 millions de dinars, et octroient 60% du montant total lors de la première tranche, afin que les bénéficiaires puissent entamer le gros œuvre.

Cela est considéré comme un facteur important d'aide aux citoyens en leur permettant de réaliser leurs habitations dans des délais plus courts, a-t-on estimé à la direction locale du secteur de l'habitat.

TLEMCEN

Des femmes rurales exposent leurs produits à Maghnia

La Journée mondiale de la femme rurale a été célébrée, mercredi dans la localité de Mzaida (Maghnia), par une exposition de produits de femmes des zones rurales de M'sirda, Remchi et Maghnia (Tlemcen).

Organisée par des femmes rurales à l'initiative de la commune de Maghnia et la direction des services de l'agriculture, l'exposition met en exergue des plats culinaires traditionnels à l'instar de berkouks et rfiss qui font la réputation du monde rural, des habits féminins, des ustensiles en argile de la région de Bider et des fruits et légumes, au grand bonheur des visiteurs et des participantes. Interrogées par l'APS, Hadj Ali Samira et Hadj Ali Fatna dont la ferme a abrité cette exposition ont souligné l'importance du rôle que joue la femme rurale dans l'économie de la région et du pays.

Samira, Fatna, Amina et autres femmes rurales souhaitent davantage de soutien de la part des responsables concernés afin qu'elles puissent relever le défi et contribuer efficacement à l'économie nationale.

"Nous demandons un peu d'égard et de soutien et nous montrerons de quoi nous sommes capables", ont-elles affirmé.

Pour sa part, la chargée de la femme rurale à la direction des services agricoles (DSA) a indiqué que les femmes agricultrices peuvent prétendre à différents programmes de soutien engagés par l'Etat au même titre que les fellahs hommes.

Les femmes rurales présentes se sont déclarées animées d'une ferme volonté de poursuivre leurs efforts et de prouver, à la veille de la célébration du soixanteenaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, qu'elles représentent la ligne de relève de la génération ayant combattu pour l'indépendance du pays.

TLEMCEN

Saisie d'une tonne de cuivre



Une tonne de cuivre a été saisie dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris mercredi auprès de la direction régionale des Douanes à Tlemcen. Un véhicule chargé de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc a été appréhendé lors d'une sourcière tendue par la brigade mobile des douanes de Tlemcen sur le tronçon routier reliant les localités de Meftahia et Ouled Ria, dans la daïra de Remchi, a-t-on indiqué auprès du service d'information de cette institution.

Par ailleurs, la brigade du poste de surveillance de Honaine a saisi, au carrefour entre Remchi et Nemamcha, 204 kilos de pâtes à fumer (pour narguilé) à bord d'un véhicule, selon la même source.

La valeur des produits et des véhicules saisis est estimée à plus de 1,3 million DA, alors que l'amende douanière s'élève à 16,7 millions DA, a-t-on indiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

69 morts en une semaine



Soixante-neuf (69) personnes ont trouvé la mort et 703 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période allant du 07 au 13 octobre, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale rendu public mercredi.

La wilaya de M'sila vient en tête de liste en termes de nombre d'accidents avec 23 accidents, suivie de Béjaïa (16 accidents) et Médéa (15 accidents).

Les dépassements dangereux, l'insouciance des piétons et l'excès de vitesse demeurent les principales causes des accidents de la circulation, rappelle la même source.

EL TARF

Pour une prise en charge adaptée des handicapés moteurs

L'importance d'améliorer l'accès aux services de réadaptation fonctionnelle pour une "prise en charge adaptée" des handicapés moteurs, dont les victimes de mines antipersonnel, a été soulignée, mercredi à El Tarf, par la représentante de l'organisation non gouvernementale Handicap international, chargée des mines, Salima Rebahi.

Intervenant lors d'un forum sur "La mise en lien entre les personnes handicapées, dont les victimes de mines, avec les services de réadaptation fonctionnelle", organisé par l'association de solidarité avec les handicapés et les victimes de

mines de la wilaya d'El Tarf (ASHVMET), elle a déclaré que les services de réadaptation fonctionnelle "gagneraient à s'adapter aux normes internationales, notamment pour ce qui est de l'appareillage".

Les services de réadaptation fonctionnelle "ne doivent pas se développer à l'extérieur des systèmes nationaux, mais doivent, au contraire, y être totalement intégrés pour permettre une meilleure insertion de cette catégorie de la société", a-t-elle indiqué.

Relevant que 324 victimes de mines antipersonnel ont été recensées depuis



La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été lancée officiellement mercredi au niveau des établissements hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité et des officines, a appris l'APS auprès du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

L'Etat algérien a importé en septembre dernier 1,6 million de doses de vaccin antigrippal dont une partie destinée aux établissements hospitaliers, établissements publics de santé de proximité et aux officines privées, a indiqué la direction de la prévention au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le ministère de la Santé avait adressé le 16 septembre dernier une instruction aux directeurs de la santé de wilaya et des établissements hospitaliers publics leur demandant d'activer le dispositif organisationnel en prévision de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière à compter du 15 octobre courant.

Le ministère avait demandé aux directeurs de la santé (DSP) de désigner un représentant pour se rapprocher du service commercial de l'institut Pasteur d'Alger muni des documents nécessaires pour l'enlèvement des vaccins réservés à chaque établissement hospitalier.

Le ministère a également demandé aux directeurs des ces établissements de désigner les centres de vaccination en collaboration avec les DSP, pour constituer les équipes chargées de la vaccination et organiser la distribution des moyens logistiques aux centres concernés.

Les centres hospitalo-universitaires et les établissements hospitaliers spécialisés sont tenus d'activer le même dispositif organisationnel afin d'assurer la vaccination aux catégories prioritaires.

La vaccination antigrippale saisonnière est recommandée, conformément aux recommandations du comité d'experts, aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes adultes et enfants présentant une pathologie chronique telle que les affections cardio-vasculaires, les affections pulmonaires chroniques, le diabète, l'obésité, les affections rénales et l'immunodéficience.

Elle est également recommandée aux femmes enceintes, les personnels de santé et les pèlerins.

Le transport en commun, unique solution pour décongestionner la circulation dans les villes algériennes

Les moyens modernes de transport en commun constituent la seule solution pour décongestionner le trafic automobile dans les villes algériennes, ont soutenu mercredi à Batna les participants à un colloque international sur "La problématique du transport urbain : défis et solutions".

Les intervenants qui ont animé cette rencontre ouverte mardi à l'initiative du laboratoire «Management-Transport-Logistique» de la faculté des sciences économique de l'université de Batna ont préconisé "d'encourager et de développer les transports en commun, tout en réfléchissant à la

réduction des tarifs pour susciter l'engouement des citoyens".

La rencontre animée par des spécialistes de France, de Croatie et de Tunisie, ainsi que par des universitaires algériens, a également mis l'accent sur "les applications des nouvelles technologies de l'information et de la communication en matière de régulation et de sécurité routières pour l'allégement de la circulation".

Selon le président du colloque, le Dr Farès Boubakour, la rencontre constitue une opportunité pour passer en revue les expériences européennes dans le domaine des

transports en commun et en tirer profit pour développer le système des transports en commun en Algérie.

Le même universitaire a relevé qu'au cours des dernières années, le parc automobile national a considérablement évolué générant des problèmes de trafic et, par ricochet, une augmentation du nombre d'accidents et de nuisances à l'environnement.

Le laboratoire "Management-Transport-Logistique" a réalisé plusieurs recherches sur les transport et contribue actuellement à l'encadrement de 12 doctorants qui soutiendront dès l'année prochaine des thèses autour de ce sujet.

2009 dans la wilaya d'El Tarf, Youcef Rafai, président de l'ASHVMET, a insisté sur les difficultés rencontrées à ce jour par ces victimes en dépit des efforts consentis pour faciliter leur prise en charge.

Pas moins de 571 dossiers de prise en charge au moyen d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées ont été pris en charge durant les neuf (9) derniers mois de l'année en cours par les services de l'ONAAPH (Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées) d'El Tarf, a ajouté M. Rafai. Pour sa part, le Pr Nourreddine

Toumi, de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) dans la rééducation de Seraïdi (Annaba), a mis l'accent sur "la nécessaire prise de conscience de tout un chacun" et appelé à "une sensibilisation accrue" pour faire face à certaines insuffisances.

Les participants au forum ont également saisi cette opportunité pour souligner l'importance d'une "formation de qualité" des encadreurs afin d'assurer aux handicapés et aux victimes de mines une insertion réussie dans la vie sociale et professionnelle.

TEMPÊTE DE NEIGE DANS L'HIMALAYA

24 morts, une centaine de disparus

Vingt-quatre personnes, principalement des randonneurs étrangers, ont trouvé la mort dans la tempête de neige qui a frappé mardi l'Himalaya, côté centre du Népal, tandis que les secours tentaient de retrouver hier plus d'une centaine d'autres.

Les sauveteurs craignent en outre la mort de cinq alpinistes pris dans une avalanche à leur camp de base au pied du Mont Dhaulagiri (8.167 mètres) tandis que trois gardiens de yaks ont été tués par le mauvais temps alors qu'ils faisaient paître leurs bêtes.

Quelque 168 randonneurs étrangers s'étaient enregistrés comme étant partis pour le populaire trekking du tour des Annapurnas, dans l'Himalaya et 43 ont déjà été secourus, a indiqué Ganesh Rai, le policier qui coordonne les recherches.

Les secours peinaient à entrer en contact téléphonique avec la centaine de randonneurs toujours recherchés, en raison d'une quasi-absence de réseau.

«Nous avons repéré jusque-là 16 corps dans le district de Mustang dans la région de l'Annapurna mais nous ne savons pas encore combien d'étrangers figurent parmi eux car ils n'ont pas été identifiés», a précisé Rai, cité par l'AFP.



Les corps de quatre Canadiens, un Allemand, un Polonais, un Indien, un Vietnamiens, deux Israéliens et 11 randonneurs népalais ont été identifiés.

L'identité des trois autres n'était pas encore connue.

Parmi eux, au moins huit ont trouvé la mort dans une avalanche dans le district voisin de Manang, a dit un responsable local.

«Nous avons retrouvé les corps de huit personnes», soit quatre Canadiens, un Indien et trois Népalais, a dit Devendra Lamichhane.

Les secours sont parallèlement très pessimistes sur le sort des deux alpinistes slovaques et trois guides népa-

lais, portés disparus à la suite d'une avalanche qui a touché leur camp de base vers le Mont Dhaulagiri.

«Nous avons envoyé des hélicoptères pour tenter de les retrouver mais nous n'avons aucun signe d'eux, nous supposons qu'ils sont morts», a dit Ganesh Rai. Des milliers de personnes visitent la région de l'Annapurna chaque année en octobre, saison la plus favorable pour les treks.

A rappeler qu'en avril, une avalanche meurtrière a tué 16 personnes sur le mont Everest et entraîné l'interruption de toute ascension vers le plus haut sommet du monde, une décision sans précédent.

INTEMPIERIES

L'ouragan Gonzalo se dirige vers les Bermudes

L'ouragan Gonzalo, de catégorie 3 sur une échelle de 5, continuait son avancée mercredi dans l'Atlantique et devrait s'approcher vendredi des Bermudes, ont annoncé les météorologues américains.

Il se trouvait à 955 kilomètres au sud/sud-ouest des Bermudes, avec des vents pouvant aller jusqu'à 205 km/h, et il se déplaçait vers le nord/nord-ouest à une vitesse de 15 km/h, a précisé le Centre national américain des ouragans (NHC), basé à Miami (sud-est), dans son bulletin de 00H00 GMT.

L'ouragan devrait avancer jeudi davantage vers le Nord et s'approcher ven-



dredi des Bermudes, selon le NHC.

Gonzalo est la septième tempête de la saison dans l'Atlantique — qui s'étend de juin à novembre — et le troi-

sième ouragan à toucher les Caraïbes cette année.

L'ouragan est de catégorie 3 sur l'échelle Saffir-Simpson de 5 points, ce qui signifie que ses vents vio-

lents peuvent causer des «dégâts dévastateurs» s'il touche terre, selon le NHC.

Un avis d'ouragan a été émis pour les Bermudes, où sont attendues de «dangeruses» marées de tempêtes «qui pourraient entraîner des inondations importantes sur les côtes», a mis en garde le NHC.

Gonzalo causait déjà de fortes vagues et remous dans les îles vierges britanniques, à Porto Rico et en République dominicaine.

Trois personnes ont été portées disparues après le passage du cyclone Gonzalo sur les îles françaises de Saint-Barthélémy et Saint-Martin, dans le nord des Caraïbes.

MERCREDI À 13H30 GMT Un séisme de magnitude 5,6 a secoué l'ouest de l'Iran : 16 blessés

Un séisme de magnitude 5,6 a frappé mercredi deux villes de l'ouest de l'Iran faisant 16 blessés, selon un institut de recherche et le Croissant-Rouge iranien.

Le tremblement de terre s'est produit peu après 17H00 (13H30 GMT), et l'épicentre a été localisé à 51 kilomètres à l'est de la ville de Dehloran, proche de la frontière irakienne, selon l'Institut américain de géophysique USGS.

Les villes de Dehloran et Abdanan, où vivent au total 65.000 personnes, ont été affectées par le séisme, a expliqué le Croissant-Rouge iranien.

«Aucun décès n'a été signalé», a indiqué l'organisation dans un communiqué, ajoutant que le séisme n'avait causé que des dégâts mineurs dans les zones résidentielles.

Mal le texte précise qu'en raison du froid, le gouverneur d'Abdanan a demandé des tentes pour les familles dont les maisons ont été endommagées.

L'Inde lance avec succès un satellite de navigation

L'Inde a lancé avec succès un satellite de navigation depuis la base de Sriharikota (sud), a rapporté la presse hier citant un haut responsable du programme spatial indien.

Le satellite de fabrication indienne, IRNSS 1C, a été lancé à bord de la fusée PSLV C26 de l'Organisation indienne pour la recherche spatiale (ISRO).

Il s'agit du troisième d'une série de sept satellites que l'ISRO envisage de lancer afin de mettre en place ce qu'elle a baptisé Indian Regional Navigation Satellite System («Système indien de navi-

gation régionale par satellite», ou IRNSS), qui est voué à devenir l'équivalent indien du Global Positioning System (GPS) américain.

«L'Inde a lancé avec succès l'IRNSS 1C», a annoncé aux médias le chef de l'agence spatiale, K. Radhakrishnan.

L'ISRO compte lancer les quatre autres satellites de navigation d'ici l'année prochaine, selon la même source.

Les deux premiers satellites, IRNSS 1A et IRNSS 1B, ont respectivement été lancés en juillet 2013 et en avril 2014.

JAPON

Toyota rappelle 1,67 million de voitures dans le monde

Le constructeur japonais Toyota a annoncé mercredi le rappel de 1,67 million de voitures dans le monde, principalement en raison de problèmes relatifs au système de freinage et à la rampe d'injection d'essence.

Le total des défauts en cause s'élève à 1,75 million, mais certaines voitures sont affectées par plusieurs problèmes, ce qui explique que le nombre de rappels soit de 1,67 million seulement.

Aucun accident ou blessure n'a été rapporté, mais ces défauts peuvent provoquer une «dégradation progressive de la performance des freins» dans le premier cas, et accroître le risque d'incendie dans le second, a indiqué le groupe.

Il s'agit de la quatrième décision de ce type depuis le début de l'année pour Toyota, qui se veut très prudent depuis la série noire qu'il a connue fin 2009-début 2010, notamment aux Etats-Unis, pour cause de pédales d'accélération ou de freins défectueux.

Des berlines Crown, des voitures de luxe Lexus et des monospaces Noah figurent parmi les modèles rappelés.

Toyota va remplacer une pièce du «maître-cylindre de frein» dans 802.000 véhicules au total, produits entre 2007 et 2012, dont 704.000 au Japon et 94.000 en Chine.

Depuis la crise sans précédent liée aux rappels en urgence américains (12 millions de voitures affectées), Toyota est désormais extrêmement vigilant et procède régulièrement à des rappels massifs, y compris pour des problèmes n'engageant pas la sécurité des automobilistes.

Le groupe japonais a accepté de payer en mars une amende de 1,2 milliard de dollars aux Etats-Unis pour avoir «trompé» ses clients dans cette affaire, échappant ainsi à des poursuites pénales du ministère de la Justice.

Le leader mondial fait par ailleurs l'objet de nouvelles investigations sur un problème d'accélération soudaine des voitures de type Corolla, à la suite de plaintes d'une centaine de clients.

USA NASA

ISS: deux astronautes américains effectuent avec succès une nouvelle sortie dans l'espace

L'agence spatiale américaine (Nasa) a annoncé que deux astronautes américains de la Station spatiale internationale (ISS) ont effectué mercredi avec succès une nouvelle sortie dans l'espace pour quelques réparations, huit jours après une première sortie identique.

Reid Wiseman et Barry Wilmore ont terminé leur mission à l'issue de six heures et 34 minutes, pile dans les temps, a précisé la Nasa.

Ils avaient entamé leur sortie à 12h16 GMT. Leur tâche était de «remplacer un régulateur de tension électrique ainsi qu'une caméra et des équipements de télévision», avait indiqué plus tôt la Nasa dans un communiqué.

La sortie orbitale des deux hommes était retransmise en direct sur le site internet de l'agence spatiale.

Reid Wiseman avait procédé à une première sortie le 7 octobre, en compagnie de l'Allemand Alexander Gerst. Ils avaient notamment installé un nouveau système électrique sur le système de transport extérieur de la Station (Mobile Servicing System, ou MSS), qui permet de transporter des équipements et pièces de rechange entre les différents postes de travail de l'ISS.

Cette sortie était la 183e à la Station spatiale internationale, et la première pour Barry Wilmore.

APS

L'ÉPIDÉMIE EBOLA

UNICEF

Le lavage des mains peut réduire les risques de contamination par le virus

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a souligné de nouveau l'importance du lavage des mains pour la prévention des maladies virales particulièrement le virus Ebola qui ne cesse de gagner du terrain en Afrique de l'Ouest.

«Le lavage des mains avec du savon est l'un des vaccins les moins chers et les plus efficaces contre les maladies virales, que ce soit la grippe saisonnière ou le rhume», a déclaré le chef du programme hygiène, eau et assainissement de l'Unicef, Sanjay Wijesekera à l'occasion de la Journée mondiale du lavage des mains, célébrée le 15 octobre de chaque année.

«Nos équipes sur le terrain en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée soulignent l'importance du lavage des mains dans le cadre d'une série de mesures qui sont nécessaires pour arrêter la propagation du virus Ebola. Le lavage des mains n'est pas une solution miracle, mais un moyen de défense supplémentaire qui n'est pas cher et largement disponible», a-t-il ajouté.

Dans les pays affectés par Ebola, l'Unicef mène une campagne de sensibilisation après la population pour contrer les idées reçues à propos de la maladie, qui accentuent le risque de propagation.

L'Unicef a également distribué du matériel de protection tel que des blouses, des gants et de l'eau de Javel ainsi que des millions de barres de savon. «Il est évident que la communauté internationale redouble d'efforts pour endiguer cette maladie», a déclaré M. Wijesekera, néanmoins, «Il est très important de faire passer le message sur les mesures qui peuvent être prises dès maintenant dans les zones les plus touchées en attendant les renforts qui doivent arriver de l'extérieur», a-t-il ajouté.

Pour étayer ses propos, il citera les données publiées récemment par l'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) faisant état de la mort de plus de 340.000 enfants de moins de cinq, soit près de 1000 par jour, par des maladies diarrhéiques en raison d'un manque d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène de base en 2013.

Etant donné que l'Ebola affecte les services de santé dans les pays touchés, la pratique du lavage des mains doit être inculquée dans les esprits, afin de prévenir un tant soit peu la contamination.

À Sri Lanka, plus de 38.400 élèves dans 96 écoles ont participé à des événements de lavage des mains, avec des personnalités politiques. Au Liban, «un texto» a été envoyé à des centaines d'utilisateurs de téléphones mobiles leur disant «sauvez votre santé, lavez-vous les mains».

Le Mali a initié une campagne médiatique nationale et des événements de lavage des mains et de distribution de savon dans des dizaines d'écoles. Des événements ont également eu lieu en Gambie, au Nigéria, au Cambodge, et ailleurs.

SELON L'OMS

L'épidémie Ebola a fait 4.493 morts

La fièvre hémorragique Ebola a fait 4.493 morts sur 8.997 cas enregistrés dans sept pays (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), arrêté au 12 octobre et publié mercredi à Genève.



Le dernier bilan officiel publié par l'OMS faisait état de 4.033 morts en date du 8 octobre sur 8.399 cas recensés. L'OMS a décidé de diviser en deux groupes les pays touchés par l'épidémie.

Le premier groupe est composé des trois pays les plus atteints (Liberia, Sierra Leone et Guinée), et le deuxième

groupe compte le Nigeria, le Sénégal, les Etats-Unis et l'Espagne.

La maladie, aussi appelée fièvre hémorragique à virus Ebola, atteint un taux de mortalité d'environ 70% selon une étude de l'OMS.

L'infection se produit par contact direct avec les fluides corporels, sang, liquides biologiques ou sécrétions. La

période d'incubation va de 2 à 21 jours. Le patient devient contagieux à partir du moment où des symptômes se manifestent. Il ne l'est pas pendant la période d'incubation.

Selon l'OMS, il est possible de dire qu'il n'y a plus de transmission d'Ebola dans un pays «42 jours après le dernier cas enregistré».

Au Congrès américain, appels à la suspension de visas aux pays touchés par l'épidémie

Le président de la Chambre des représentants des Etats-Unis et d'autres responsables parlementaires ont proposé mercredi à l'administration de Barack Obama la fermeture du territoire américain aux ressortissants des trois pays africains affectés par l'épidémie du virus Ebola.

«Une interdiction de voyage temporaire vers les Etats-Unis depuis les pays affectés par le virus est une chose que le président devrait absolument envisager, ainsi que toute autre mesure nécessaire face aux doutes croissants sur la sécurité de nos systèmes de transport aérien», a déclaré John Boehner dans un communiqué.

«Nous vous exhortons à envisager de suspendre temporairement les visas des individus du Liberia, de Guinée et de Sierra Leone jusqu'à ce que l'épidémie soit sous contrôle», ont également écrit le président de la commission de la Sécurité intérieure, Michael McCaul, et les cinq présidents de ses sous-commissions, tous républicains,

dans une lettre au secrétaire d'Etat et au secrétaire à la Sécurité intérieure.

Selon eux, la suspension d'une partie des 13.500 visas en cours permettrait de rétablir la confiance du public dans le système sanitaire américain, ébranlé par la contamination de deux soignants qui avaient traité à Dallas le patient Thomas Eric Duncan, décédé la semaine dernière. Les élus estiment aussi que les patients contaminés par Ebola devraient être systématiquement transférés dans l'un des quatre hôpitaux spécialisés du pays (Emory University Hospital, National Institutes of Health, Nebraska Medical Center et St. Patrick Hospital dans le Montana).

Des voix s'élèvent depuis plusieurs jours au Congrès pour fermer les frontières aux personnes s'étant rendu dans les pays les plus affectés par Ebola. Pour le sénateur texan Ted Cruz, un républicain, il s'agit d'une mesure «de bon sens», a-t-il écrit dans une tribune mercredi.

Sommet extraordinaire lundi à La Havane de chefs d'Etat d'Amérique latine et des Caraïbes

Les chefs d'Etat des neuf pays de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (Alba) vont se réunir lundi à La Havane afin de se préparer à une éventuelle apparition du virus Ebola dans la région, ont annoncé les autorités cubaines.

Ce sommet a "pour objectif d'accentuer la coopération régionale pour la prévention et la lutte contre ce virus", a annoncé le ministère cubain des Affaires étrangères dans un communiqué.

La veille, la ministre vénézuélienne de la Santé Nancy Perez avait annoncé la tenue de cette réunion des neuf pays

d'Amérique latine et des Caraïbes, mais seulement au niveau des ministres de la Santé.

Les autorités cubaines ont relevé de leur côté que cette rencontre réunira aussi "des chefs d'Etat et de gouvernement" et des "hauts représentants d'organismes internationaux", sans donner plus de détails.

Ce sommet constitue la première initiative régionale de ce type en Amérique latine, qui n'a pas encore été officiellement touchée par le virus de la fièvre hémorragique. Le continent a toutefois déjà enregistré plusieurs cas suspects qui se sont avérés négatifs,

notamment au Brésil et au Chili.

La fièvre hémorragique Ebola a fait 4.493 morts sur 8.997 cas enregistrés dans sept pays (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), arrêté au 12 octobre et publié mercredi à Genève.

L'Alba rassemble l'Equateur, le Venezuela, Cuba, la Bolivie, le Nicaragua et plusieurs petits pays des Antilles tels que la Dominique, Saint-Vincent et les Grenadines, Sainte-Lucie ainsi que Antigua et Barbuda.

APS

L'ÉPIDÉMIE EBOLA

L'INQUIÉTUDE DES LEADERS OCCIDENTAUX : Le virus Ebola est la «plus grave urgence sanitaire de ces dernières années»

Les présidents Obama et Hollande, la chancelière Merkel et les premiers ministres Renzi et Cameron ont été unanimes à reconnaître mercredi que l'épidémie d'Ebola était la «plus grave urgence sanitaire de ces dernières années», a rapporté un porte-parole du Premier ministre britannique.



«Les dirigeants ont convenu que c'était la plus grave urgence sanitaire de ces dernières années et que la communauté internationale devait faire beaucoup plus et plus rapidement pour stopper la progression de la maladie», a indiqué dans un communiqué un porte-parole du Premier ministre britannique à l'issue d'une vidéo-conférence commune de 75 minutes des dirigeants américain, français, allemand, italien et britannique.

Le Premier ministre britannique David Cameron «a proposé de saisir l'opportunité de se rencontrer à Milan vendredi et lors du conseil de l'Europe la semaine prochaine pour discuter de ce que l'Europe peut faire de plus pour aider à lutter contre la maladie», a ajouté le porte-parole.

Ces annonces intervenaient alors

que la seconde contamination par le virus Ebola d'une soignante aux Etats-Unis a été jugée «très inquiétante» par les autorités sanitaires américaines.

La fièvre hémorragique Ebola a fait 4.493 morts sur 8.997 cas enregistrés dans sept pays (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), arrêté au 12 octobre et publié mercredi à Genève.

Les dirigeants occidentaux ont également parlé, lors de cette vidéo-conférence, de la menace représentée par le groupe Etat islamique et «des actions de la Russie dans l'est de l'Ukraine». «Ils ont convenu que la Russie devait davantage pour appuyer l'accord de Minsk, notamment en respectant totalement le cessez-le-

feu et en arrêtant l'entrée des armes à la frontière», a rapporté le porte-parole.

Concernant le groupe EI, «les dirigeants ont convenu que la coalition internationale faisait des progrès». «Il y a eu un consensus clair sur la nécessité de faire davantage pour soutenir une approche politique inclusive en Irak et pour entraîner les forces armées locales en Irak et en Syrie qui peuvent combattre le groupe EI, aidées par les frappes de la coalition internationale», a également dit le porte-parole.

«Les dirigeants ont aussi convenu de l'importance d'encourager les efforts du gouvernement irakien de collaborer avec les communautés sunnites afin d'isoler politiquement EI», selon la même source.

Réunion d'urgence à la Maison-Blanche

Le président américain Barack Obama a promis mercredi que son pays allait répondre de manière «beaucoup plus agressive» devant la menace de l'épidémie Ebola pour éviter de nouveaux cas sur le sol américain après la contamination d'une deuxième soignante au Texas.

«Nous ne sommes pas dans une situation, comme avec la grippe, dans laquelle les risques d'une propagation rapide de la maladie sont immédiats», a cependant tenu à souligner M. Obama, à l'issue d'une rencontre à la Maison-Blanche avec les équipes chargées de coordonner la réponse à l'épidémie.

Rappelant que la transmission du virus ne se faisait pas par voie aérienne et qu'une personne n'était pas contagieuse tant que les symptômes ne s'étaient pas manifestés, le président américain a pris son exemple pour tenter de rassurer le public américain.

«J'ai serré la main, pris dans mes bras et embrassé (...) des infirmières pour saluer le travail courageux qu'elles avaient accompli en s'occupant d'un patient. Elles ont suivi

les protocoles. Elles savaient ce qu'elles faisaient et je me suis senti complètement en sécurité», a-t-il raconté.

Une deuxième soignante de l'hôpital texan qui s'était occupée de Thomas Eric Duncan, patient libérien décédé d'Ebola la semaine passée, a été infectée par le virus. M. Duncan, arrivé au Texas le 20 septembre en provenance du Liberia, sans symptômes, était tombé malade quelques jours plus tard. Hospitalisé le 28 septembre après plusieurs jours d'aterrainements, il est décédé le 8 octobre.

M. Obama a assuré que les leçons tirées de cet épisode au Texas étaient transmises à tous les hôpitaux et cliniques «à travers le pays» pour éviter qu'une situation ne se reproduise ailleurs.

M. Obama a par ailleurs mis en garde la communauté internationale contre une réponse insuffisante dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest où le virus fait rage.

«Si nous ne répondons pas internationalement de manière efficace (...) nous pourrions avoir des problèmes», a-t-il déclaré.

Obama a exhorté les dirigeants européens à faire un effort «plus important»

Le président américain Barack Obama a exhorté mercredi plusieurs dirigeants européens à faire un effort «plus important» pour combattre l'épidémie d'Ebola qui fait des ravages dans trois pays d'Afrique de l'Ouest.

«Le président a demandé à ces dirigeants de faire un effort plus important», a déclaré Josh Earnest, porte-parole de la Maison-Blanche, à l'issue d'une conférence vidéo à laquelle avaient été conviés le Premier ministre britannique David Cameron, le président français François Hollande, la chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre italien Matteo Renzi.

Le porte-parole de M. Cameron a de son côté indiqué que les dirigeants étaient d'accord sur le fait que, face à «la plus grave urgence sanitaire de ces dernières années», la communauté internationale «devait faire beaucoup plus et plus rapidement» pour stopper la progression de la maladie.

Depuis l'annonce, il y a un mois, de l'envoi de 3.000 militaires américains en Afrique de l'Ouest pour mettre en place l'infrastructure logistique nécessaire afin d'organiser la riposte contre le virus, M. Obama a exprimé à plusieurs reprises sa frustration face au manque d'implication de certains pays, sans les nommer.

«Le monde dans son ensemble ne fait pas assez», a-t-il ainsi lancé mardi. «Il y a un certain nombre de pays qui ont les capacités et qui ne sont pas encore passés à la vitesse supérieure», a-t-il ajouté.

«Ils doivent le faire, nous allons tous devoir faire plus car tant que nous n'arriverons pas à contenir (cette épidémie) à la source, cela restera une menace pour chacun de nos pays», a-t-il ajouté.

La Suisse prête à soutenir l'ONU

La Suisse pourrait dépecher deux ou trois hélicoptères et quelque 90 militaires pour soutenir la lutte de l'ONU contre le virus Ebola en Afrique de l'Ouest, a annoncé mercredi un porte-parole du gouvernement suisse.

Le détachement servirait à transporter du personnel humanitaire ou médical ainsi que du matériel dans les régions reculées d'Afrique de l'Ouest, a précisé le porte-parole.

Malgré la volonté du gouvernement, il faut encore obtenir l'approbation du parlement, a-t-il poursuivi, ajoutant que la mission pourrait être lancée une fois que le parlement donne le feu vert. Par ailleurs, la Suisse a déjà débloqué plus de 9 millions de francs suisse pour soutenir les projets de lutte contre l'Ebola.

APS

STRESS

Hommes et femmes ne réagissent pas de la même manière

Face au stress, les réactions cardiovasculaires et psychologiques sont différentes chez les hommes et chez les femmes. Ces différences de réactions devraient être prises en compte par les médecins lorsqu'ils évaluent le risque cardiaque de leurs patients.

Plusieurs études ont déjà montré que le stress pouvait avoir des répercussions sur le cœur, au point qu'il multiplie par deux le risque de crise cardiaque. Mais une nouvelle étude publiée dans le *Journal of the American College of Cardiology* affirme que ces effets diffèrent chez les hommes et chez les femmes.

Une étude sur 310 personnes soignées pour une pathologie du cœur

Une équipe de recherche, dirigée par le Dr Zainab Samad, professeur adjoint de médecine à l'Université Duke (Etats-Unis), a suivi 310 personnes (56 femmes et 254 hommes) qui étaient soignées pour une pathologie cardiaque et qui avaient intégré une étude sur l'ischémie myocardique générée par le stress (étude REMIT).

Les chercheurs leur ont demandé d'effectuer trois tâches générant du stress : un test de calcul mental, un test de dessin en miroir et une conversation téléphonique avec une personne en colère. Ils ont ensuite participé à un test d'effort en courant sur un tapis roulant. Au cours de chaque tâche et pendant les périodes de repos, leur fréquence car-

diaque et leur tension artérielle a été mesurée. Des échantillons sanguins ont également été prélevés et les modifications du rythme cardiaque ont été suivies avec un échographe. Cela a permis à l'équipe du Dr Samad, de constater que les effets du stress sur le cœur varient considérablement entre les hommes et les femmes.

Le stress génère des émotions négatives chez les femmes

« Les femmes exposées au stress mental sont plus susceptibles que les hommes de souffrir d'ischémie myocardique, une réduction du flux sanguin vers le cœur. Les femmes stressées ont également une incidence plus élevée d'aggrégation plaquettaire, c'est-à-dire de début de formation de caillots sanguins. Enfin, le stress génère plus d'émotions négatives que positives chez les femmes » affirment les chercheurs. Chez les hommes, en revanche, le stress provoque plus de modifications de la tension artérielle et du rythme cardiaque. Les chercheurs déclarent toutefois que d'autres études seront nécessaires pour voir les effets du stress sur le long terme.



Les incivilités, une source de stress sous-estimée

Stress, fatigue, insomnie : un salarié sur trois reconnaît souffrir des impoléttances sur le lieu de travail.

Les remarques désobligeantes de certains collègues, un autre qui ne dit pas bonjour, des conversations bruyantes qui vous empêchent de travailler : ces petites choses qui peuvent paraître insignifiantes dans le quotidien du bureau peuvent avoir un effet boule de neige à en affecter la santé des personnes concernées. Les incivilités minent les Français. Tel est le constat de l'étude du cabinet Eléa, qui met le doigt sur un problème insuffisamment pris en compte dans le monde du travail. Le sondage libère la parole et révèle

qu'un Français sur deux se dit victime des incivilités au travail. Des discours qui seraient en recrudescence ces quelques années, selon 46 % des sondés. Effet de la crise ? Rien à voir, selon Xavier Alas Luquetas, interrogé par Le Figaro : « lorsque le climat dans l'entreprise est mauvais, ils ont aussi tendance à surinterpréter chaque geste. La sensibilité à l'incivilité augmente ».

Du côté des sondés, 29 % blâment le monde du travail. Mais la moitié des impoléttances est liée surtout « à une évolution sociale et culturelle » ou encore « aux nouvelles tech-

nologies » (qui fragilisent la communication ?).

Problème, certains salariés en payent le prix fort : un salarié sur trois affirme que ces incivilités nuisent à leur santé : difficultés à dormir, stress...

Sans surprise, les plus exposés au manque de respect sont les salariés en contact avec le client (54 % des incivilités). Mais les collègues ont leur part de responsabilité (48 %).

Ces chiffres étonnans sont à l'opposé de l'image de convivialité véhiculée par une précédente étude TNS-Sofres de février 2013. 8 Français sur 10 s'estimaient alors heureux au bureau.

On a découvert pourquoi le stress abîme le cœur

Pour la première fois, des scientifiques ont découvert un lien biologique entre le stress et l'inflammation des vaisseaux qui peut conduire à la crise cardiaque.

On sait de longue date que le stress même mûr est mauvais pour notre cœur et qu'il va jusqu'à réduire de 20 % notre espérance de vie. Mais cette fois, les chercheurs de l'école de médecine de Harvard (Etats-Unis) viennent enfin de découvrir le lien biologique entre le stress chronique et l'infarctus. Le stress déclenche notre « mécanisme de lutte ou de course » qui libère une dose d'adrénaline vers le cœur afin d'augmenter le flux sanguin et permettre au corps de se battre ou de courir lorsqu'il perçoit une menace. Mais dans le même temps, ce même



stress envoie des signaux à notre système immunitaire qui augmente alors la production de globules blancs. Malheureusement, cette afficheuse de leucocytes provoque une inflammation des artères qui peut se révéler redoutable si les artères sont déjà en partie bouchées (ce qu'on appelle l'athérosclérose).

En effet, lorsque des artères endommagées doivent faire face à une inflammation, cela peut provoquer des lésions et libérer des caillots dans le sang, qui à leur tour, vont provoquer une crise cardiaque.

Le stress est donc de risque de nombreuses maladies

C'est ce scénario que l'équipe du Dr Matthias Nahrendorf a mis en évidence en constatant que les patients de l'hôpital général du Massachusetts

réguilièrement exposés à un stress chronique avaient de très importants pourtours de globules blancs dans le cœur. Ensuite, les chercheurs plus avant, ils ont constaté le même phénomène chez des souris soumises à un stress régulier et ont alors découvert que leurs artères se bouchaient et qu'elles étaient victimes de crises cardiaques.

L'exposition au stress est un facteur de risque pour de nombreuses maladies : il endommage la mémoire, il aggrave les réactions allergiques, « et il est cause de crise cardiaque et d'AVC ». Inscrivez donc ce type de stress dans la liste des malades qui doivent faire un effort pour maintenir leur travail à la recherche d'un antidote qui inhibera la production de globules blancs en cas de stress chronique.

La modification d'une protéine pourrait augmenter la vulnérabilité au stress



L'altération d'une protéine appelée OCT2 augmente la réponse au stress chez les souris et pourrait avoir les mêmes effets chez les humains, selon les résultats d'une étude scientifique française.

Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont réalisé une étude scientifique sur des souris pour comprendre pourquoi certains individus étaient plus sensibles au stress d'une étude.

« Un stress répété entraîne, chez certains individus seulement, un risque de dépression. Cette variabilité s'expliquerait entre autres par une différence dans l'activité du produit de certains gènes, en plus de l'exposition au stress », explique Sophie Gautron, auteure de cette étude.

Les chercheurs se sont focalisés sur la protéine OCT2, car de précédentes études avaient révélé qu'elle était hyper sensible à la cortisone, l'hormone du stress. Ils ont altéré ce gène chez les rongeurs et les ont soumis à un stress répété.

Cette protéine OCT2 est un déterminant génétique dans la sensibilité au stress chez la souris. En effet, les chercheurs ont observé que les rongeurs ont développé un grand nombre de syndromes dépressifs. Les souris sont devenues moins autonomes, ont eu des troubles de mémoire spatiale ou encore des problèmes d'interaction sociale. Elles présentent aussi des niveaux plus élevés de corticostérome.

Si ces conclusions ont été obtenues sur des rongeurs, les chercheurs de l'Inserm semblent penser qu'elles peuvent s'appliquer sur l'homme et apporter des réponses pour améliorer la vulnérabilité de certaines personnes au stress.

Une amélioration de la gestion du stress

« Ces travaux suggèrent d'ores et déjà qu'une altération de l'activité de cette protéine pourrait perturber la réponse au stress et contribuer au risque associé de dépression », explique Sophie Gautron. « Cela ouvre plusieurs pistes de travail. En effet, certains médicaments utilisés dans la lutte contre le cancer ou le diabète bloquent ces transporteurs. Il est possible que certaines de ces molécules diffusent dans le cerveau et il est donc nécessaire de vérifier s'elles n'altèrent pas la réponse au stress.

Par ailleurs, dans le cadre d'un projet ANR (Agence nationale pour la recherche), nous allons travailler avec des chimistes pour développer des molécules ciblant ce transporteur, capables de potentialiser l'effet des antidiépresseurs », conclut-elle.

VERGETURES COMMENT LES ATTÉNUER ?

Bien souvent peu prises au sérieux par les dermatologues, les vergetures peuvent pourtant créer de véritables complexes. Bien qu'il soit impossible de les faire disparaître complètement, il est possible de les atténuer. Le point sur les traitements envisageables avec notre dossier.



Qu'est-ce qu'une vergeture ?

Les vergetures ressemblent à des cicatrices. Elles résultent d'une lésion du derme qui entraîne une perte de fibres de collagène et d'élastine et une réorganisation anormale des fibres restantes du derme, la partie profonde de la peau. Leur survenue est un phénomène complexe dans lequel entrent en jeu le stator humoral, les antécédents familiaux, le poids et la taille, le type de peau ou encore la prise de corticoïdes (focaux ou généraux). L'adolescence et la grossesse sont des périodes fréquentes de l'apparition de vergetures. Elles siégent généralement dans les zones de mise en tension cutanée : hanches, cuisses, seins... Les femmes comme les hommes peuvent être concernés.

Comment traiter les vergetures récentes et rouges ?

Quorsolles sont prises peu de temps après leur apparition, c'est à dire au stade initial inflammatoire, les vergetures sont alors rouges

violacées, avec un aspect parfois bombé. Elles peuvent aussi démanger. C'est à ce stade qu'elles sont les plus faciles à traiter. Parmi les traitements envisagés par les dermatologues, les plus efficaces sont les crèmes à base de trétiolinoïde (forme acide de la vitamine A), sur ordonnance, éventuellement associée à de l'acide glycolique, à appliquer quotidiennement. Le but : favoriser la production de collagène pour atténuer les vergetures. Ce traitement convient généralement à toutes les peaux mais ne doit jamais être utilisé durant la grossesse. Pour les peaux claires, le laser vasculaire Nd YAG 1064 mn peut également aider à limiter le préjudice esthétique en stimulant la production de nouvelles fibres de collagène. Parlez-en à votre dermatologue.

Comment traiter les vergetures anciennes et blanches ?

Les vergetures matures se présentent comme des cicatrices atrophiques blanchâtres. À ce stade cicatriciel, elles sont plus difficiles à traiter. Pourtant, il existe des options

thérapeutiques, comme l'application locale de crème à la vitamine A acide.

Pour les peaux claires, le laser fractionné ablatif permet, grâce à une action chauffante, de lisser la peau et de booster la production des fibres du derme en profondeur. Pour toutes les peaux, le laser fractionné non ablatif permet également d'obtenir de bons résultats. À savoir : le laser fractionné entraîne des rougeurs et l'apparition de petites croûtes sur les zones traitées : l'utilisation d'une crème cicatrisante est recommandée après chaque séance.

Le meilleur traitement contre les vergetures : la prévention

Les vergetures ne pouvant pas disparaître totalement, la prévention est essentielle. Lors de périodes de changements hormonaux ou de poids, comme durant l'adolescence ou la grossesse, l'idéal est donc d'appliquer chaque jour un soin approprié (notamment une crème formulée avec de la centella asiatica ou une huile végétale comme l'huile d'amande douce pour assouplir la peau). Pour de bons

L'OBÉSITÉ ACCÉLÈRE LE VIEILLISSEMENT DU FOIE

Des chercheurs américains ont démontré que l'obésité augmentait le vieillissement prématûr du foie, ce qui expliquerait l'apparition de cancers du foie et de diabète chez les individus obèses.

L'obésité a longtemps été soupçonnée d'augmenter le vieillissement de l'homme. Mais jusqu'ici, aucune étude scientifique n'en avait fourni la preuve. Aujourd'hui c'est chose faite. Une équipe américaine vient de publier dans la revue scientifique PNAS des résultats qui démontrent que l'obésité accélère le vieillissement du foie.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont mis en place une « horloge du vieillissement » : un outil de comptabilisation du temps, qui peut indiquer avec précision l'âge biologique des organes, des tissus et des cellules qui les composent. C'est ensuite grâce à cet outil que l'équipe de recherche a fait le lien entre obésité et vieillissement du foie.

Les chercheurs ont évalué l'âge de près de 1 200 échantillons de tissus humains, dont 140



étaient des échantillons de foie. Parallèlement, l'équipe a noté le sexe, la taille et l'indice de Masse Corporelle (IMC) des individus à partir desquels les échantillons ont été prélevés.

3 ans de plus pour le foie pour chaque augmentation de 10 à l'IMC

Les chercheurs ont observé que pour chaque hausse de 10 à l'IMC (normalement compris entre 18 et 25, supérieur à 30 chez

les obèses), l'âge du foie augmentait de 3,3 ans.

Par exemple, les chercheurs expliquent que, pour une femme d'environ 1 mètre 60 et de 63 kilos, l'IMC est égal à 23,3. Pour une femme de la même taille, mais de 90 kilos, l'IMC sera de 33,3, soit de 10 de plus que la première femme. Le foie de la seconde serait donc âgé de trois ans de plus que celui de la femme à l'IMC dit normal. D'après l'étude, une rapide perte de poids n'inverse pas à court terme l'accélé-

ration du vieillissement du foie. En revanche, les chercheurs n'ont trouvé aucune corrélation entre l'âge de la graisse, des muscles ou encore des tissus sanguins et l'obésité. « L'augmentation de l'âge des tissus du foie des personnes obèses devrait fournir des indications sur les comorbidités liées au foie, fréquentes en cas d'obésité, telles que la résistance à l'insuline et le cancer du foie » expliquent les chercheurs. « Ces résultats soutiennent l'hypothèse que l'obésité est associée à un vieillissement accéléré, et soulignent une fois de plus l'importance du maintien d'un poids de

TISSEMSILT

Journée d'étude sur le produit artisanal...

Une journée d'étude sur le produit artisanal rural est prévue mercredi prochain à la maison de la culture de Tissemsilt, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée dans le cadre de la 1^{re} exposition nationale d'artisanat rural ouverte dimanche dernier à Tissemsilt, cette rencontre abordera les efforts déployés par le secteur de l'artisanat pour la promotion du produit artisanal rural, ainsi que la valeur de ce produit sur le plan sanitaire et économique.

Des responsables des directions du tourisme et de l'artisanat, de l'action sociale, de la Chambre d'artisanat et des métiers, des représentants des dispositifs d'emploi et du centre régional de la laine de Tiaret et des universitaires animeront, à cet effet, une série de communications.

Cette journée d'étude constituera une occasion pour informer les artisans des mesures incitatives de l'Etat pour promouvoir le produit artisanal local et les dispositifs oeuvrant dans ce sens, à l'instar du Fonds national de promotion de l'artisanat, a souligné le directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya, M. Ali Bouhamid.

Le programme de la rencontre comporte également un exposé sur la stratégie de cette chambre pour la promotion de l'artisanat rural dans la wilaya dont les métiers menacés de disparition comme la vannerie, la tapisserie, le tissage et la sculpture sur bois, a-t-on encore indiqué.

La première exposition nationale d'artisanat traditionnel rural de cinq jours, organisée à l'initiative de la Chambre d'artisanat et des métiers en collaboration avec la direction du tourisme de la wilaya de Tissemsilt, enregistre la participation de 50 artisans de 20 wilayas du pays.

...EXPOSITION SUR L'ARTISANAT RURAL

Forte affluence au stand d'objets d'art en bois

Le stand d'objets d'art en bois à la première exposition nationale sur l'artisanat rural, ouverte dimanche à Tissemsilt, draine une grande foule de visiteurs.

Un vif intérêt du public est suscité pour ce stand de l'artisan Djouadi Djillali de Chettia (Chlef) qui excelle dans la fabrication d'objets de valeur en bois utilisés pour la décoration dont des vases, des statuettes et des effigies de personnalités algériennes.

Cet artisan, qui a reçu beaucoup de commandes, a indiqué avoir vendu à la troisième journée de l'exposition plus de 50 objets et accueilli de nombreux jeunes lui exprimant leur désir d'apprendre ce métier.

Dans ce sens, il a affirmé qu'il est prêt à encadrer un atelier de formation si les responsables de la chambre de l'artisanat et des métiers ou la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels lui accordent cette faveur. M. Djouadi a également fait savoir qu'il avait participé cette année à cinq salons nationaux et au Salon international de l'artisanat en avril dernier à Alger.

Par ailleurs, des participants ont souligné à l'APS que cette exposition leur permettra de promouvoir leurs produits et d'acquérir de nouveaux espaces à Tissemsilt, en plus des contacts avec les citoyens et les institutions intéressées par l'acquisition de leurs produits.

L'artisan Ghitri Karima de la wilaya de Aïn Témouchent spécialisée dans la confection d'habits traditionnels a déclaré que cette occasion lui a permis d'échanger des expériences avec des artisans de plusieurs régions du pays.

Une cinquantaine d'artisans de 20 wilayas prennent part à cette manifestation qui se déroule à la maison de la culture de Tissemsilt. Elle est organisée par la chambre d'artisanat et des métiers et la direction du tourisme de la wilaya.

AÏN TÉMOUCHENT

Ouverture des premières journées cinématographiques du court métrage

Le coup d'envoi des premières journées cinématographiques du court métrage a été donné, mardi après-midi au complexe culturel de Aïn Témouchent, par le directeur de la culture de la wilaya par intérim, en présence des autorités locales, des participants et un public de cinéphiles.

Dans son intervention, Bouarfa Karim a souligné l'importance de cette nouvelle activité qui vise la redynamisation du cinéma à Aïn Témouchent saluant les efforts consentis pour réaménager les anciennes salles de cinéma.

«Cette manifestation que nous espérons traditionnelle à Aïn Témouchent constitue un nouveau jalon pour le 7e art», a-t-il souligné souhaitant une pleine réussite à ces journées et beaucoup de succès aux participants. Pour sa part, le président de l'association



organisatrice «7e Star», Hadj Said Mohamed El Amine a indiqué que cette première édition constitue un début pour cette manifestation que le comité d'organisation n'a pas voulu thématiquer. «Nous avons voulu qu'elle se tienne sans thème précis pour encourager la participation et son déroulement», a-t-il déclaré dans ce sens. Une vingtaine de participants venus de douze wilayas du pays prennent part à ces journées en pro-

posant des courts métrages dont certains ont été primés lors de festivals nationaux et internationaux, a-t-il rappelé.

Six œuvres cinématographiques d'une durée variant entre 5 et 25 minutes ont été projetées lors de cette première journée, notamment un cip intitulé «Moulana Allah» de Bribi, «Équivoque» de Belghalem Youcef et «Square Port Saïd» de Faouzi Boujemai. Les autres œuvres qui prennent part au concours

doté de trois prix d'une valeur de cinq, trois et deux millions DA, seront projetées mercredi et jeudi avant la cérémonie de clôture prévue aujourd'hui.

Des débats suivront chaque des quatre séances programmées, ont indiqué les organisateurs signalant que le jury qui doit désigner les trois lauréats du festival est présidé par Ben-salah Mohamed de l'université d'Oran avec comme membres Kali Mohamed et Halim Rahmouni.

HABITS

Le burnous oubar, une «marque déposée» dans la wilaya du Hodna

Le burnous oubar, soigneusement tissé avec du poil de dromadaire dans les régions steppiques du pays, notamment à M'sila, est devenu une «marque déposée» dans le Hodna où le simple fait d'en offrir un constitue une marque de haute estime.

Ce manteau bien du cru, sans manches, quelquefois doté d'une capuche pointue, est resté longtemps confiné dans les campagnes et les villages de l'Algérie profonde. Il a fini, aujourd'hui, par devenir un vêtement de luxe porté même par de grandes personnalités étrangères à l'occasion de cérémonies religieuses ou officielles. Taillée pour l'hiver, cette longue cape en poil de dromadaire est tissée puis cousue avec beaucoup de savoir-faire par des artisans qui ont pris le risque de s'y investir, conscients, sans doute, du confort qu'elle procure et de cette douce sensation de chaleur et de bien-être qu'elle apporte lors des longues journées d'hiver.

Un risque payant dès lors que le burnous «oubar» a connu une résurrection à grande échelle, à la grande joie des artisans soucieux de préserver ce vêtement traditionnel dont la confection est essentiellement fondée sur le (bon) choix de la matière première, à savoir la qualité du poil de dromadaire qui doit, dit-on, provenir de la peau d'une bête jeune qui n'aura pas «roulé sa bosse» bien longtemps.

L'origine de cet habit traditionnel remonte, selon des artisans, aux nomades Berbères d'Afrique du Nord qu'Ibn-Khaldoun appelait As'hab el baranis (les gens du bournous).



Les producteurs de cette seyante sape de couleur blanc cassé ou brune soutiennent qu'il est toujours préférable d'utiliser les poils de chameaux, doux et souples quitté à verser une différence allant jusqu'à 2.000 dinars par kilogramme.

La confection d'un burnous passe par plusieurs étapes à commencer par la tonte de la peau et le nettoyage des poils de chameau. C'est alors que débute le filage après l'entrée en action du kardéche (peigne métallique à carder), puis le tissage suivi d'une couture à la main, détaillent des femmes expérimentées en la matière.

Pour réduire la période de fabrication du burnous qui dure plusieurs mois, les femmes ont recours à une sorte de touza qui leur permet de se regrouper et de travailler ensemble dans une convivialité qui fait oublier le caractère ardu de l'ouvrage. Cela

permet, assure-t-on, de fabriquer plusieurs burnous en un temps record.

Il faut savoir que le burnous tissé manuellement demeure incontestablement le meilleur et, forcément, le plus cher. Plus cher, en tout cas, que celui qu'on confectionne de façon industrielle. Pour s'offrir un burnous authentique, fait main, il ne faut pas hésiter à mettre la main à la poche. Il faut parfois débourser jusqu'à 80.000 dinars, voire 150.000 dinars pour le top du top. Des prix qui, pourtant, ne semblent pas de nature à faire reculer les jeunes de la wilaya de M'sila, de plus en plus nombreux à s'émouiller confortablement dans un burnous lorsque survient l'hiver. Ils seront sûrement nombreux, mardi, au salon national du burnous qu'abritera la ville de Bousaâda, histoire, peut-être, de faire une bonne affaire.

UE - SAHARA-OCCIDENTAL

M.Stefan Füle : Le Sahara occidental est un «territoire non autonome»

Le Sahara occidental est un «territoire non autonome», et le Maroc «est de fait une autorité administrative», a indiqué mercredi, le Commissaire pour l'Elargissement et la Politique européenne de voisinage, M.Stefan Füle,



Dans une réponse à un parlementaire européen, donné au nom de la Commission européenne, M. Füle a souligné que, selon la position des Nations unies, à laquelle adhère l'Union européenne (UE), le Sahara occidental est considéré comme un «territoire non autonome» et le royaume du Ma-

roc «est de fait une autorité administrative». Le Maroc est tenu de se conformer aux principes du droit international en matière d'exploitation des ressources naturelles des territoires non autonomes et qui tiennent compte notamment des «intérêts» de la population de ce territoire, a indiqué le res-

ponsable européen. Selon M. Füle, l'UE veille à ce que tous ses accords avec le Maroc soient en conformité avec le droit international, soit par des dispositions spécifiques ou par d'autres mécanismes traités par les différents comités bilatéraux dans le cadre de l'accord d'association.

RD CONGO

35 000 déplacés au cours de six dernières semaines au Nord-Kivu...

Plus de 35.000 nouveaux déplacés ont été enregistrés depuis septembre, dans le Nord-Kivu (est de la République démocratique du Congo) en raison de l'insécurité, indique un communiqué du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA).

Selon Yvon Edoumou, porte-parole de l'OCHA, la persistance de l'insécurité risque de provoquer de nouveaux déplacés dans la province du Nord-Kivu qui comptait déjà «quelque 900.000 personnes ayant fui leur demeure, plus de 35 000 en quelques semaines».

Le porte-parole s'exprimait lors d'une conférence de presse hebdomadaire des Nations unies tenue mercredi à Kinshasa.

... L'ONU dénonce des dizaines de meurtres à Kinshasa

Les Nations unies ont dénoncé mercredi la mort ou la disparition de plusieurs dizaines de civils, victimes selon elles de policiers congolais lors d'une grande opération antibanditisme à Kinshasa entre novembre 2013 et février 2014.

«L'opération 'Likofi' [coup de poing' en lingala, a fait au moins 41 victimes], neuf lors d'«exécutions sommaires», et 32 de «disparitions forcées», écrit le Bureau des Nations unies aux droits de l'homme dans un rapport publié à Kinshasa.

Le nombre total de victimes pourrait être beaucoup plus élevé, ajoute le rapport, notant que les enquêteurs de l'ONU ont dû faire face à des difficultés diverses comme la réticence des proches des victimes et de plusieurs témoins à s'exprimer, par peur de représailles. Le document accuse des agents



de la police congolaise d'être responsables de ces crimes. La majorité des

victimes d'exécutions sommaires ont été abattues «dans leur quartier, parfois à la sortie de leur domicile».

L'ONU demande aux autorités congolaises de «mener des enquêtes promptes, indépendantes, crédibles et impartiales» et de «traduire en justice tous les auteurs présumés de ces violations, quel que soit leur rang».

L'opération Likofi a mobilisé plusieurs centaines de policiers du 15 novembre 2013 au 15 février 2014 avec le but affiché de débarrasser la capitale congolaise des «kulunas», bandits habituellement armés de machettes, qui semaient la terreur dans certains quartiers de Kinshasa.

Plusieurs organisations locales de défenses des droits de l'Homme ont accusé la police d'avoir fait preuve d'une violence hors de proportion pendant cette opération, surtout au début.

CENTRAFRIQUE

6 miliciens anti-balaka tués à Bangui lors d'échanges de tirs avec la Minusca

Six miliciens anti-balaka qui refusaient d'être désarmés ont été tués mercredi à Bangui lors d'échanges de tirs avec les forces internationales, a indiqué hier une source auprès de la force de l'ONU en Centrafrique (Minusca).

«Six victimes ont été dénombrées à la suite d'échanges de tirs mercredi dans les 5e et 8e arrondissements de Bangui entre les forces internationales (européenne et onusienne) et les anti-balaka qui refusaient d'être désarmés», a déclaré un responsable de la Minusca, cité par l'AFP.

Ces échanges de tirs ont fait suite à des «violences, exactions et pillages» perpétrées par des groupes d'anti-balaka

dans la nuit de mardi à mercredi qui ont fait quatre morts dans la capitale: un pillard lynché par des habitants et trois civils tués par des miliciens majoritairement chrétiens.

Mercredi aussi, quatre Casques bleus de la Minusca ont été blessés dans une embuscade à Bangui, selon l'ONU. Bangui a connu ces derniers jours une nouvelle vague de violences meurtrières, qui ont fait une quinzaine de morts au total, dont un soldat pakistanais de la Minusca. Un peu partout, des hommes en armes se réclament des milices à dominante chrétienne anti-balaka ont érigé des barricades, avant un apparent retour au calme hier, selon les médias.

LIBYE

L'UNESCO condamne la destruction de mosquées de Tripoli

L'Unesco a condamné mardi les actes de vandalisme qui ont récemment visé plusieurs mosquées de Tripoli, la capitale libyenne et appelé à protéger le patrimoine culturel libyen. «Je condamne fermement les récentes attaques contre des bâtiments relevant du patrimoine culturel et religieux dans la vieille ville de Tripoli», a déclaré Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, qui a rendu hommage «aux citoyens et volontaires ayant protégé la mosquée Darghout».

Elle a appelé à «protéger le patrimoine culturel de la Libye dans le contexte actuel d'insécurité et d'instabilité croissante». Dans un communiqué, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation et la culture indique que trois mosquées de Tripoli ont fait l'objet d'attaques depuis le début du mois d'octobre.

«Le 7 octobre, un groupe d'hommes armés a pris d'assaut et vandalisé la mosquée Karamanli, l'une des plus belles et des plus célèbres de Tripoli», datant du XVIII^e siècle, a indiqué l'Unesco. Quatre jours plus tard, le 11 octobre, «la madrasa (école coranique) historique Othman Pasha, servant la communauté soufie de Tripoli, a été endommagée et pillée par des hommes armés».

Le jour même, des «volontaires locaux ont repoussé des assaillants» qui tentaient de vandaliser la mosquée Darghout, également un bâtiment historique dédié au premier gouverneur ottoman de Tripoli, indique l'Unesco. Depuis la chute du régime Kadhafi en 2011, la Libye est en proie à une anarchie institutionnelle sans précédent, avec deux gouvernements et deux parlements concurrents se disputant la légitimité politique.

Plusieurs mausolées ont été détruits par des extrémistes à coups de pelleteuse ou d'explosifs à travers le pays depuis 2011. La dernière attaque à l'explosif a visé en novembre 2013 un mausolée à Tajoura dans la banlieue-est de Tripoli, datant du XVI^e siècle et qui était l'un des plus anciens de la capitale.

NIGERIA

59 soldats jugés pour avoir refusé de combattre Boko Haram

Au moins 59 soldats nigérians, accusés de mutinerie et d'avoir refusé de combattre le groupe armé de Boko Haram, ont comparu mercredi devant un tribunal militaire d'Abuja, selon des médias locaux.

Ils sont accusés de «conspiration en vue d'une mutinerie contre les autorités de la 7e division», qui est en première ligne contre l'invasion de Boko Haram. Ils sont également poursuivis pour avoir refusé de se déployer le 4 août pour tenter de reprendre à Boko Haram plusieurs villes de l'état de Borno (nord-est).

Le 2 octobre, 97 soldats engagés dans des opérations contre le groupe armé avaient déjà comparu à Abuja devant un tribunal militaire pour mutinerie.

L'armée nigériane est sous pression depuis qu'elle cherche à reconquérir les territoires contrôlés par Boko Haram dans le nord-est du pays. De nombreux soldats se sont plaints de ne pas être assez bien équipés pour remplir leur mission. L'armée nigériane a rejeté plusieurs fois ces accusations et maintient qu'elle est en train de renverser la situation face à Boko Haram.

La rébellion de Boko Haram, qui a éclaté en 2009, et sa répression féroce par les forces de l'ordre nigériennes ont fait plus de 10.000 morts et 700.000 déplacés.

UKRAINE

Poutine accuse Obama d'avoir une attitude «hostile» envers la Russie...

Le président russe Vladimir Poutine a accusé son homologue américain Barack Obama d'avoir une attitude «hostile» envers la Russie, dans une interview au quotidien serbe *Politika* dont le contenu a été publié mercredi soir par le Kremlin.

Dans cette interview publiée à la veille de son arrivée à Belgrade pour une visite officielle en Serbie, M. Poutine avertit aussi les Etats-Unis et leurs alliés des risques qui présentent «les tentatives d'exercer des chantages sur la Russie» pour «la stabilité stratégique» du monde. M. Poutine s'est référé au discours prononcé dernièrement par M. Obama devant l'Assemblée générale des Nations unies, lors duquel le président américain avait cité parmi les principales menaces mondiales ce qu'il avait appelé «l'agression de la Russie en Europe», une référence à la crise en Ukraine.

Ces propos de M. Obama s'ajoutant aux sanctions «instaurées contre des secteurs entiers de notre économie» par les Etats-Unis et leurs alliés, «il est difficile de qualifier cette attitude autrement que d'hostile», a déclaré M. Poutine.

Le président russe a exigé que Washington prenne en compte les intérêts de la Russie au lieu de recourir à la pression. Il a souligné que dans ce cas la Russie était ouverte à la conciliation.

«Nous sommes prêts à développer un dialogue constructif fondé sur les principes de l'égalité et de la prise en compte de manière sérieuse des intérêts de l'autre partie», a-t-il dit.

«Nous espérons que nos partenaires comprendront le caractère imprudent des tentatives d'exercer des chantages sur la Russie» et «qu'ils se souviendront de ce que la discorde entre les grandes puissances nucléaires peut provoquer sur la stabilité stratégique» du monde, a averti M. Poutine.

Il a en particulier accusé les Etats-Unis d'avoir provoqué la crise en Ukraine pour en attribuer ensuite la responsabilité à la Russie.

«Washington a soutenu activement Maïdan, la campagne de manifestations contre le président ukrainien Viktor Ianoukovitch», et «a commencé à accuser la Russie lorsqu'elles sont protégées à Kiev, par leur nationalisme enragé, ont tourné contre eux une importante partie de l'Ukraine et ont fait basculer le pays dans la guerre civile», a déclaré M. Poutine.

Mercredi, le Premier ministre russe Dmitri Medvedev a estimé qu'une éventuelle relance des relations entre la Russie et les Etats-Unis est «absolument impossible» tant que les sanctions occidentales contre Moscou ne sont pas levées.

Fin septembre, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, avait, indiqué que les relations entre Moscou et Washington ont de nouveau besoin d'un «reset», en référence au terme anglais utilisé par l'administration américaine pour parler de la remise à plat des relations entre les deux pays avec l'arrivée de Barack Obama.

La crise en Ukraine, le rattachement de la péninsule de Crimée à la Russie en mars après un référendum et le soutien de Moscou aux insurgés russophones de l'est de l'Ukraine qui refusent l'autorité des nouvelles autorités de Kiev ont provoqué la plus grave crise entre la Russie et les Occidentaux depuis la Guerre froide.

Kiev et les Etats-Unis accusent Moscou d'avoir envoyé des troupes régulières en territoire ukrainien pour soutenir les séparatistes dans l'est du pays. Moscou dément tout envoi d'unités de ses forces armées en Ukraine.

...Entretien téléphonique entre Porochenko et Obama

Le président ukrainien Petro Porochenko s'est entretenu mercredi soir par téléphone avec le président américain Barack Obama du processus de paix dans l'Est de l'Ukraine, avant une rencontre aujourd'hui à Milan avec son homologue russe Vladimir Poutine.

Les deux chefs d'Etat «ont exprimé leur conviction forte que les accords de Minsk (...) doivent être strictement respectés et appliqués par les deux côtés», a indiqué la présidence ukrainienne dans un communiqué diffusé dans la nuit de mercredi à jeudi.

«Le président Porochenko a remercié les Etats-Unis pour la solidarité transatlantique dans la recherche de la paix. Les interlocuteurs ont évoqué les questions de l'énergie et souligné l'importance de résoudre le problème gazier», a ajouté la même source, alors que la Russie ne livre plus de gaz à l'Ukraine depuis juin. Le 5 septembre, les autorités de Kiev ont signé à Minsk un accord de cessez-le-feu avec les Républiques populaires auto-proclamées de Donetsk et de Lougansk dans l'Est ukrainien. Les deux parties s'accusent mutuellement de

violer le cessez-le-feu, bien que les observateurs internationaux constatent que la trêve est globalement respectée.

M. Porochenko devait s'envoler hier après-midi pour Milan pour assister au Sommet Europe-Asie. Il doit y rencontrer en présence de dirigeants européens Vladimir Poutine pour la troisième fois depuis son élection fin mai. Mercredi, le président ukrainien pro-occidental avait qualifié d'«extrêmement importante» cette rencontre qui doit être consacrée à la garantie du processus de paix, le développement

du processus politique, la désescalade dans l'Est du pays». Dans un entretien publié jeudi par le journal serbe *Politika*, Vladimir Poutine a accusé son homologue américain Barack Obama d'avoir une attitude «hostile» envers la Russie. Les Etats-Unis ont été en première ligne dans l'application de sanctions économiques par les pays occidentaux contre la Russie, accusée de soutenir matériellement et militairement les séparatistes prorusses dans l'est ukrainien, ce que Moscou dément.

APS

SELON L'ONU

7 300 Syriens ont fui Kobané vers l'Irak depuis fin septembre

Près de 1.500 Syriens ont rejoint le Kurdistan irakien, portant à 7.318 le total des personnes ayant fui la ville d'Ain al-Arab (Kobané) au nord de la Syrie pour franchir la frontière irakienne depuis fin septembre, a révélé un porte-parole de l'ONU.



«Depuis le 25 septembre, 7318 personnes sont arrivées au Kurdistan irakien», a indiqué Farhan Haq, le porte-parole adjoint de l'ONU, lors d'un point de presse mercredi à New York. «La majorité de ces réfugiés passent par la Turquie, où se trouvent maintenant environ 200.000 réfugiés syriens provenant de Kobané», a-t-il ajouté.

«L'Organisation des Nations unies et des partenaires non gouvernementaux aident les nouveaux arrivants au point de passage frontalier Ibrahim Khalil avant d'être transférés par l'Organisation internationale pour les migrations vers le camp de réfugiés d'Arbat dans le gouvernorat de Sulaymaniyah», a-t-il précisé.

Jusqu'à mardi, les nouveaux arrivants étaient transférés au camp de réfugiés de Gawilan à Dohouk, qui est

maintenant complet avec 5.400 réfugiés, a-t-il ajouté.

«L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estime qu'environ 10.000 et 15.000 personnes pourraient traverser la frontière depuis Kobané vers le Kurdistan irakien dans les prochains jours.»

Plus tôt ce mois-ci, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et d'autres hauts responsables de l'ONU ont exprimé leur profonde préoccupation au sujet de la sécurité des civils pris au dépourvu par les frappes de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) dans la ville de Kobané.

Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HDC) a exprimé son inquiétude au sujet de la situation, soulignant que l'intensification des bom-

bardements aveugles de «Daech» sur différentes parties de la ville de Kobané a forcé 10.000 civils qui étaient restés dans la zone frontalière à passer en Turquie il y a environ une semaine. Le 6 octobre, des éléments de «Daech» auraient franchi les tranchées creusées par les défenseurs de la ville, qui sont principalement des Kurdes, avant de se livrer à des combats de rue dans les quartiers est de la ville.

Ils ont également pris le contrôle d'un certain nombre de bâtiments et d'une colline stratégique surplombant le sud-est de la ville, selon les médias.

Les groupes kurdes qui ont pris le contrôle de Kobané auraient ordonné aux civils de chercher refuge en Turquie et la plupart des administrateurs civils à Kobane auraient quitté la ville dans la soirée du 6 octobre.

YÉMEN

Cinq policiers tués dans des affrontements entre forces de sécurité et insurgés d'Al-Qaïda

Au moins cinq policiers yéménites ont été tués dans la nuit de mercredi à jeudi dans des affrontements avec des éléments du réseau terroriste d'Al-Qaïda qui se sont emparés d'une localité de la province d'Ibb, au lendemain de l'entrée des rebelles chiites dans le chef-lieu de cette province, dans le sud-ouest du Yémen, a indiqué hier une source de sécurité.

«Cinq policiers ont été tués dans des affrontements nocturnes ayant opposé les forces de sécurité et les insurgés d'Al-Qaïda, qui ont pu prendre le contrôle du siège de la sous-préfecture d'Udayn, le commissariat de la police, la poste et l'unique

banque de cette localité», a indiqué la même source, citée par la presse.

Les assaillants ont ensuite fait exploser le commissariat de police, où un incendie s'est déclaré, a indiqué une autre source de sécurité.

Très actif dans le sud et le sud-est du Yémen, Al-Qaïda «réagit à la complicité des autorités (à Sanaa) dans la prise du chef-lieu d'Ibb par les houthis (les rebelles chiites)», a déclaré un responsable local, cité par l'AFP.

Mardi soir, un affrontement qui a éclaté à Radah, dans la province de Baida, à 130 km au sud-est de Sanaa, entre rebelles houthis et des éléments d'Al-Qaïda a fait 12 morts,

avait indiqué une source de sécurité.

Les rebelles houthis, dont le fief est à Saada, dans le nord du Yémen, ont lancé ces derniers mois une offensive fulgurante qui leur a permis de prendre temporairement la province d'Amrane, puis de conquérir la capitale Sanaa et enfin, mardi, la ville stratégique de Hodeida, sur la mer Rouge.

Al-Qaïda dans la péninsule arabe (AQPA) a profité de l'affaiblissement du pouvoir central au Yémen en 2011, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ancien président Ali Abdallah Saleh, pour renforcer sa présence notamment dans le sud et le sud-est du pays.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:00 Jeunesse : Mystère à la colo
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:20 Jeunesse : Franklin
 06:30 Jeunesse : Franklin
 06:45 Jeunesse : TFOne
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Culture Infos : Météo
 09:25 Série TV : Au nom de la vérité
 09:55 Série TV : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:35 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:50 : Petits plats en équilibre
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre
 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:50 Culture Infos : Météo
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour
 15:15 Divertissement : Condamnés au silence
 16:00 Divertissement : L'addition, s'il vous plaît
 17:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
 18:00 Divertissement : Money Drop
 18:35 Culture Infos : Météo
 19:00 Culture Infos : Journal
 19:30 Culture Infos : My Million
 19:35 Culture Infos : Trafic info
 19:38 Culture Infos : Météo
 19:40 Série TV : Nos chers voisins
 19:45 Divertissement : C'est Canteloup
 19:55 Divertissement : Koh-Lanta
 22:20 Divertissement : Mon incroyable fiancé

2

- 06:24 Culture Infos : Jour de guerre
 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Culture Infos : Point route
 09:06 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:10 Série TV : Des jours et des vies
 09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
 09:55 Culture Infos : C'est au programme
 10:35 Culture Infos : Météo outremer
 11:30 Divertissement : Les Z'amours
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:45 Culture Infos : Météo 2
 13:50 Culture Infos : Point route
 13:55 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:55 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
 16:50 Culture Infos : Point route
 16:55 Divertissement : Face à la bande
 17:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 18:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 18:50 Culture Infos : Météo 2
 19:00 Culture Infos : Journal
 19:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 19:44 Divertissement : Alcaline l'instant
 19:45 Culture Infos : Météo 2
 19:50 Divertissement : Les petits meurtres d'Agatha Christie
 21:30 Culture Infos : Ce soir (ou jamais !)

3

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:45 Jeunesse : Une minute au musée
 06:47 Série TV : LoliRock
 06:49 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
 07:00 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête
 07:13 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête
 07:24 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
 07:39 Jeunesse : Garfield & Cie
 07:51 Jeunesse : Garfield & Cie
 08:06 Jeunesse : Garfield & Cie
 08:18 Jeunesse : Garfield & Cie
 08:31 Série TV : La chouette & Cie
 08:39 Jeunesse : C'est bon !
 08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies
- 06:00 Divertissement : M6 Music
 06:40 Culture Infos : Météo
 06:45 Série TV : Le Petit Spirou
 07:00 Série TV : Le Petit Spirou
 07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas
 07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
 07:45 : Jake et les pirates du pays imaginaire
 08:10 Jeunesse : Sammy & Co
 08:20 Jeunesse : Sammy & Co
 08:45 Culture Infos : Météo
 08:50 Culture Infos : M6 boutique
 09:55 Culture Infos : Météo
 10:00 Série TV : Face au doute
 10:50 Série TV : Face au doute
 11:45 Série TV : Desperate Housewives
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 13:45 : L'auberge des amoureux
 15:45 Divertissement : Plus fort que le soleil
 16:40 Divertissement : Les reines du shopping
 17:50 Culture Infos : 100 % mag
 18:40 Culture Infos : Météo
 18:45 Culture Infos : Le 19.45
 19:10 Série TV : Scènes de ménages
 19:50 Série TV : NCIS
 20:45 Série TV : NCIS
 21:40 Série TV : NCIS
 22:30 Série TV : NCIS

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

KOH-LANTA - EPISODE 5



Les Jaunes veulent semer la zizanie chez les Rouges. Mais certains Simban ne sont pas dupes. Pour le jeu de confort, chaque équipe dispose d'une massue qui sert d'abord à casser les vases pour en libérer des colliers, puis ensuite de symbole de relais pour le coéquipier suivant. L'objectif de cette épreuve est de récupérer le plus rapidement possible les cinq colliers. Puis, l'heure est à la réunification des groupes et l'aventure devient individuelle.

2

19h48

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE

**3**

19h45

Thalassa



De la Casamance à Saint-Louis, du Sud au Nord, découverte du pays au rythme des bateaux et des pirogues. Voyage en Casamance. Les habitantes d'Elouabaline parcourront 7 km pour s'approvisionner en eau douce • Course contre le thon. Avec Severo et Djibril, découverte de cette pêche artisanale, sportive et spectaculaire • Escalade à Carabane. Après le naufrage du « Joola » en 2002, le commerce s'est effondré. Le village se reconstruit • Le trésor du

Sénégal. Le combat d'Haidar El Ali, ex-ministre de la Pêche, pour sauver les ressources marines • Saint-Louis : caprices d'un fleuve.

CANAL+

19h55

LENS / PARIS-SG - FOOTBALL



CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1.

10E JOURNÉE.

Après Claude Makelele, qui avec Bastia avait chuté au Parc des Princes (2-0), c'est au tour d'Antoine Kombouaré, autre grand ancien sur le terrain comme sur le banc du club de la capitale, de dévier les partenaires de Thiago Motta. Les Sang et Or de Pablo Chavarria, privés du soutien inconditionnel de leurs supporters du stade Bollaert, auront du mal à faire plier des Parisiens, galvanisés par l'ambiance du Stade de France. Les hommes de Laurent Blanc, zés et invaincus après sept journées, se doivent de tenir leur rang de double champion en titre.

M

19h50

NCIS



Saison 10 - Episode 15 sur 24

Les agents du NCIS enquêtent sur la mort d'un marin, liée à un réseau de combats entre soldats. Le directeur Vance découvre que sa femme avait des secrets.

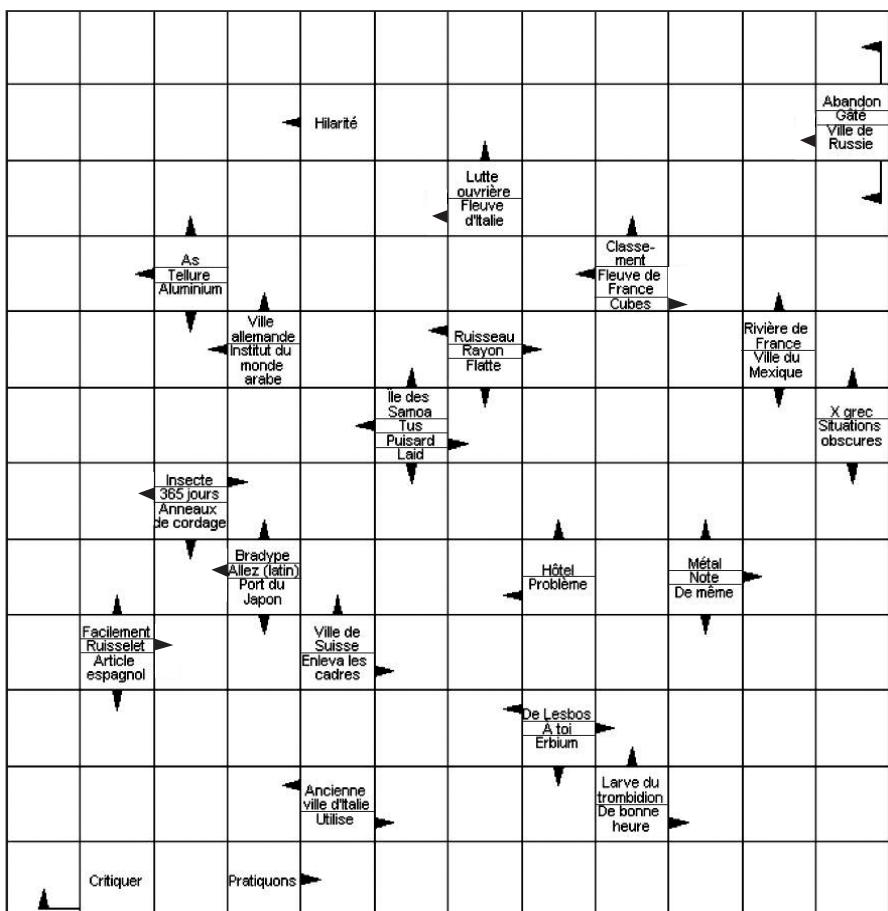
Saison 10 - Episode 16 sur 24

Alors qu'ils emmènent un cadavre à la morgue, le docteur Mallard et Jimmy sont kidnappés par un ravisseur, qui veut

obtenir des informations sur la victime.

Saison 4 - Episode 17 sur 24

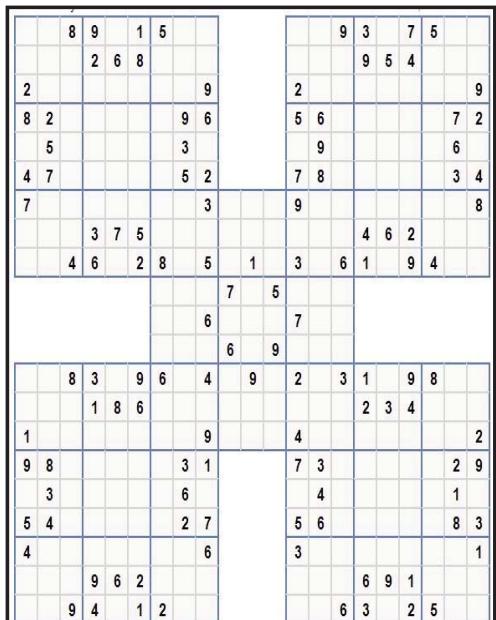
Mots fléchés n°748



Samouraï-Sudoku n°748

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°748

► Horizontalement:

1. Art d'incrustier au maréchal des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proportionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

► Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Si quelqu'un te veux quelque chose, il vient chez toi en pleurant et en réclamant.

Proverbe algérien

Celui qui entend les paroles, a dit le renard, son dû lui sera ravi dans cette vie et ne se retrouvera jamais

Proverbe berbère

Celui dont le cœur est ressuscité par l'amour ne mourra jamais.

proverbe arabe

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

Proverbe français

C'est arrivé un 17 Octobre

1793 : bataille de Cholet.

1806 : assassinat de Jean-Jacques Dessalines, premier empereur d'Haïti.

1806 : combat de Halle.

1854 : début du Siège de Sébastopol.

1912 : déclaration de guerre de la Bulgarie, la Grèce et la Serbie à l'Empire Ottoman (Première guerre balkanique).

1917 : bataille du détroit de Muhu.

1961 : répression sanglante d'une manifestation organisée par le FLN.

1970 : assassinat de Pierre Laporte, homme politique canadien.

2003 : démission du président bolivien Gonzalo Sánchez de Lozada.

Célébrations

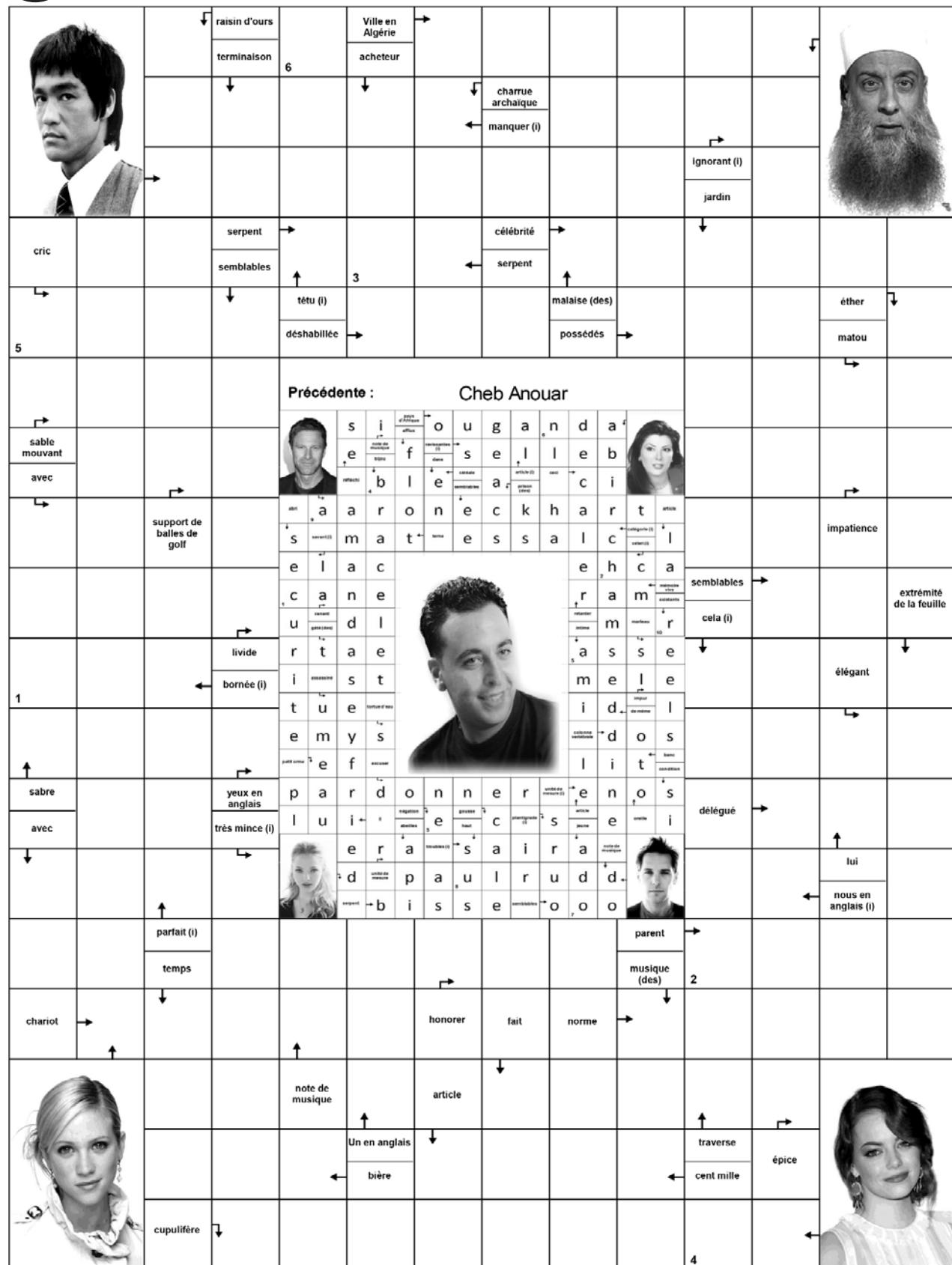
- Journée mondiale du don d'organes et de la greffe.

- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

- Argentine : Dia de la Lealtad (jour de la fidélité) commémorant les manifestations de masse en 1945 en faveur de la libération de Juan Perón.

- Haïti : Jour de commémoration de la mort de Jean-Jacques Dessalines.

N° 41



Plein de trous mais qui peut retenir l'eau

PROGRAMMES DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie Nationale

Une de volley-ball

(MESSIEURS - 6^e JOURNÉE)

Aujourd'hui :

O El-Ksour - PO Chlef (16h00)
WA Tlemcen - OMK El-Milia (17h00)
NR Bordj Bou Arréridj - EF Aïn Aze (16h00)
Etoile Séfif - ASV Blida (17h00)
MB Béjaïa - GS Pétroliers (16h00)

(DAMES - 4^e JOURNÉE)

Aujourd'hui :

ASV Blida - NC Béjaïa (10h00)
RC Béjaïa - WA Tlemcen (10h00)
GS Pétroliers - ASW Béjaïa (15h30)
MB Béjaïa - NR Chlef (10h00)

Samedi :

WO Chlef - Seddouk VB (10h30)

Championnat d'Algérie Excellence de handball

(MESSIEURS - 6^e JOURNÉE)

Aujourd'hui à 16h00 :

Groupe A :

JSE Skikda - GS Pétroliers
O. El Oued - MB Tadjanet

HBC El Biar - CRB Mila

Exempt : MC Saïda

Groupe B :

CR Bordj Bou Arréridj - CRB Baraki
GS Boufarik - MC Oran

O. Maghnia - C Chelghoum-Laïd

Exempt : ES Aïn Touda

BASKET-BALL Super-Division

"A" - (5^e journée)

Samedi à 15h00 :

IRBB Arreridj - OMS Miliana
US Séfif - NA Hussein-Dey
CS Constantine - USM Blida
AB Skikda - CSMBB Ouargla

O. Batna - CRB Dar Beida

Exempt : NB Staouéli

Mardi 21 octobre :

A Hydra : GS Pétroliers - WA Boufarik (15h00)

"B" - (2^e journée)

Aujourd'hui 15h00 :

JSB M'sila - O. Médéa
OM Bel Abbes - MS Cherchell
USM Alger - MOO Ouargla
CSC Gué de Constantine - PS El Eulma
COBB Oran - MC Saïda

APS

Sudoku N°747

8	6	7	1	9	4	2	3	6
4	2	6	7	5	3	8	9	1
1	3	9	2	6	8	7	4	5
2	9	4	3	1	7	5	6	8
3	7	5	4	8	6	9	1	2
6	1	8	9	2	5	4	7	3
5	8	1	6	7	9	3	2	4
9	6	3	8	4	2	1	5	7
7	4	2	5	3	1	6	8	9

7	1	6	3	9	8	4	5	2
5	3	4	2	7	1	9	8	6
9	8	2	4	6	5	1	3	7
1	4	9	7	6	2	3	6	8
3	2	5	1	8	6	7	9	4
6	7	8	9	3	4	5	2	1
6	7	8	9	3	4	5	2	1
8	3	6	5	1	2	9	7	4
4	7	1	6	8	9	3	2	5

8	3	6	5	1	2	9	7	4
4	7	1	6	8	9	3	2	5
2	9	5	3	7	4	1	8	6
8	3	6	5	1	2	9	7	4
4	7	1	6	8	9	3	2	5

8	9	3	6	5	4	7	1	2	9	6	3
1	4	6	3	2	7	9	8	4	5	1	2
6	7	2	8	1	9	5	4	3	7	2	8
3	6	6	2	9	1	8	7	4	5	3	7
4	8	9	7	6	5	2	3	1	5	4	6
2	1	7	4	3	8	6	9	5	6	3	8
7	2	8	1	4	6	3	5	9	7	2	8
9	3	1	6	7	2	4	8	6	5	3	7
5	6	4	9	8	3	1	2	7	4	5	6

FOOTBALL - AFFAIRE DABO

La JSK risque la rétrogradation

La JS Kabylie a jusqu'à fin octobre en cours pour s'acquitter des sommes dues à son ancien attaquant malien Cheikh Oumar Dabo ainsi que des amendes de la Fédération internationale de football (FIFA), au risque de voir défaillir six unités de son capital points au classement du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne et plus tard la rétrogradation, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Dabo, qui a porté les couleurs de la JSK lors de l'exercice 2006-2007, avait déposé plainte auprès de la FIFA contre le club algérien, l'accusant de n'avoir pas honoré ses engagements financiers envers lui. La commission de discipline de la FIFA, qui a traité cette plainte, a statué en sa faveur, précise encore la LFP.

Par ailleurs, l'instance présidée par Mahfoud Kerbadj a expliqué que le remplacement du joueur camerounais de la JSK, Albert Ebossé, après son décès tragique lors de la rencontre face à l'USM Alger au stade de Tizi Ouzou pour le compte de la 2^e journée du championnat «devait se faire

immédiatement par un joueur local». Le club kabyle a engagé un joueur algérien qui évoluait à l'étranger, en l'occurrence Yougherta Hamroune, mais n'a pu le qualifier au sein de son effectif. Cette situation a suscité la colère du président des Canaris, Mohand Chérif Hannachi, accusant la Fédération algérienne de football (FAF) de ne pas tenir sa promesse.

«Ayant choisi de recruter un joueur venant de l'étranger, même s'il est Algérien, la qualification reste liée, conformément aux règlements relatifs à l'obtention d'un certificat international de transfert de la FIFA - CIT», a précisé la LFP. «Ce certificat est délivré, comme le savent tous les clubs, électroniquement par un système dénommé TMS, qui n'est ouvert que durant les deux périodes de signature (été - hiver). Donc, la qualification du joueur proposé ne pourra se concrétiser qu'à l'ouverture de ce système international en décembre 2014», a ajouté le communiqué de l'instance chargée de la gestion des Mobilis-Ligues 1 et 2.

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE (DAMES)

Qualification du GSP malgré sa défaite devant Amel Essaouira (51-59)

Les basketteuses du GS Pétroliers se sont qualifiées pour les demi-finales du championnat arabe des clubs champions (dames), malgré leur défaite face à Amel Essaouira du Maroc (51-59), en match comptant pour la 3^e et dernière journée du groupe A, disputé mercredi à Alexandria (Egypte).

Après un début de match à l'avantage des Algériennes qui ont pris 7 points à la fin du premier quart temps (16-9), les Marocaines ont réussi à renverser la vapeur dans le deuxième quart et concluent la première mi-temps à leur avantage (20-28).



Au retour des vestiaires, les Pétrolières ont pu revenir au score en s'appuyant sur le jeu rapide en contre attaque et n'étaient plus qu'à 4 points à la fin du troisième quart temps (39-43). Dans le derniers quart,

les joueuses de Yacine Belal, exténuées ont laissé filer le match à l'avantage d'Amel Essaouira du Maroc sur le score de (51-59). Malgré cette défaite le GS Pétroliers qui était invaincu avant cette journée avec deux victoires face à El Jazeera d'Egypte (71-48) et Hommementmen du Liban (67-65), a assuré le passage aux demi-finales, prévues aujourd'hui.

L'autre match du groupe A, a vu la victoire de Hommementmen du Liban face à El Jazeera d'Egypte sur le score de (80-71). Le GSP est le seul représentant algérien dans cette compétition après le forfait de l'OC Alger qui a préféré faire l'impassé sur cette édition pour manque de préparation.

La meilleure performance algérienne au championnat arabe des clubs champions a été réalisée par le NA Hussein-Dey lors de la première édition en 1990 en atteignant la finale.

TENNIS - TOURNOI INTERNATIONAL BATICHE-SAÏFI (JUNIORS)

22 Algériens dans le tableau final

Le tableau final du tournoi international de tennis ITF/juniors (filles-garçons) Batiche-Saïfi a débuté mardi à Sidi Fredj (Algér) avec la participation de 22 joueurs algériens dont l'objectif sera d'intégrer ou d'améliorer leur rang au classement mondial de la catégorie. «Le tournoi devrait permettre aux joueurs et joueuses algériens, soit d'intégrer le classement mondial, soit de l'améliorer dans la catégorie des juniors, outre le fait de se mesurer au gotha du tennis mondial dans cette catégorie», a déclaré à l'APS, Belkacem Dridi, chargé de communication auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

Le tournoi qui s'étalera sur 4 jours de compétition (du 14 au 18 octobre), regroupera les athlètes garçons et filles

de onze pays, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Serbie, l'Autriche, le Portugal et la France. Chez les garçons, le tableau final est composé de 32 joueurs dont 13 Algériens, alors que le tableau féminin compte 21 joueuses dont 9 Algériennes. Les finales simples sont prévues samedi après-midi, alors que les finales doubles sont programmées pour vendredi. Les Algériens Amine Mohat, juge-arbitre international et Hamza Khelassi sont désignés, respectivement, arbitre des tableaux et directeur du tournoi. Le tournoi est dédié à la mémoire de Batiche Saïfi, ancien joueur, entraîneur de l'équipe nationale et capitaine de Coupe Davis, décédé le 27 septembre dernier.

S o l u t i o n

Mots Croisés N°747

HENRICHENMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OUL■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N°747

LARMOIEMENTS
ORAISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■R.E
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

APRÈS LA QUALIFICATION ASSURÉE À LA PHASE FINALE DE LA CAN

GROUPE B
**Mali 2 -
Ethiopie 3**

Le Mali s'est incliné face à l'Ethiopie sur le score de 3 à 2, mi-temps (1-2) mercredi soir à Bamako en match de la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015.

Les buts ont été inscrits par pour le Mali par Bakary Sako (31'), Mustapha Yatabare (68'), Oumed Oukri (36') Getaneh Kebede (45'). Abebew Butako (90') pour l'Ethiopie.

Avec cette victoire, l'Ethiopie rejoint provisoirement le Malawi à la troisième place du groupe B avec 3 points tandis que le Mali conserve sa seconde place avec 6 points devancé par l'Algérie.

Les deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième sont qualifiés pour la phase finale (du 17/10/ au 08/02/15) en compagnie du Maroc, pays hôte.

Résultats et classement de la 4^e journée

Voici les résultats et classement à l'issue de la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) au Maroc, disputée mercredi dernier :

Groupe A :

-Nigeria - Soudan 3-1
-Afrique du Sud - Congo 0-0

Classement :

1- Afrique du Sud 8 pts
2- Congo 7 pts
3- Nigeria 4 pt
4- Soudan 3 pts

Groupe B :

-Mali - Ethiopie 2-3
-Algérie - Malawi 3-0

Classement :

1- Algérie 12 pts QUALIFIÉE

2- Mali 6 pts

3- Ethiopie 3 pt

4- Malawi

Le plus dur reste à faire pour les Verts

Saïd Ben

En dehors de la qualification « historique » des Verts à la phase finale de la CAN-2015 avant la fin de la phase des groupes avec 4 victoires consécutives en autant de matchs, la sélection algérienne qui avait battu avant-hier soir le Malawi (3-0) en match retour du groupe B ont bel et bien pris leur revanche sur cette même sélection qui les avait battus en phase finale justement sur le même score (3-0) en 2010.

Les joueurs algériens drivés par le coach français Christian Gourcuff ont donc réussi à être les premiers qualifiés pour la phase finale de la CAN 2015 prévue en principe au Maroc grâce à trois buts signés Brahimi (1'), Mahrez (45') et Slimani (55') au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match comptant pour la quatrième journée des qualifications.

Le résultat en lui-même reflète parfaitement la physionomie de ce match à sens unique où Brahimi et ses compatriotes n'ont fait qu'une bouchée de cette modeste équipe malawite.



Les Verts ont surmonté la fatigue après les efforts fournis samedi dernier au match aller qu'ils ont également gagné face à cette même formation malawite à Blantyre.

En réalité, les Halliche et compagnie n'avaient besoin que d'un point pour assurer leur qualification avant ce match, mais les joueurs et leur staff technique voulaient bien offrir ce « cadeau » de trois buts à zéro aux Algériens pour leur faire oublier, un tant soit peu, cette défaite amère face au même Malawi en 2010 dans cette même compétition continentale. Les joueurs algériens ont maîtrisé parfaitement le

match en monopolisant le ballon tout en procédant par une très bonne construction du jeu à partir de la défense contre-attaque à leur ancien jeu de l'ère Hallihoodzic où ils abusaient des passes longues vers Slimani avec en point de mire des contre-attaques rapides. Le style Gourcuff est désormais plus convaincant et surtout se développe de mieux en mieux. Preuve en est les deux différentes prestations des Verts sur cette même pelouse du stade Tchaker de Blida où contre le Mali, ils avaient vraiment peiné avant de marquer un seul but pour arracher la victoire. Avant-hier, les Algériens ont

non seulement marqué trois buts mais auraient bien pu en marquer plus n'était le manque de concentration des joueurs au finish des actions.

D'aucuns observateurs, estiment que ce groupe B est bel et bien à la portée des Verts, mais le plus gros reste à faire.

Il va falloir exploiter les deux derniers matchs pour parfaire les automatismes et aguerrir la cohésion voulue pour être prêts pour la phase finale de cette CAN 2015 face à des concurrents beaucoup plus « costauds » que le Malawi, le Mali et l'Ethiopie.

C'est-à-dire que pour avoir une véritable idée sur la vraie valeur de cette composante des Verts, version « Gourcuff », il faut attendre la phase finale de la CAN avec les équipes qualifiées d'ici la mi-novembre prochaine. Il est vrai que sur ce qu'ils ont déjà démontré jusque là, les Verts convainquent de plus en plus et confirment leur statut de mondialiste et de meilleur effectif sur le continent. Reste à le prouver une fois pour toutes en tentant de rentrer, une fois de plus dans l'histoire de cette compétition en terminant cette prochaine phase finale sur le toit de l'Afrique...

S.B.

Offensive : Brahimi meilleur buteur des Verts

Yacine Brahimi, le milieu offensif algérien, est devenu le meilleur buteur des Verts dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) après quatre journées, grâce au premier but qu'il a inscrit face au Malawi (victoire 3-0) mercredi dernier au stade Mustapha-Tchaker à Blida. Le joueur du FC Porto, meilleur buteur de la Ligue des champions d'Europe après deux journées, a porté à deux son capital buts. Il avait déjà contribué au succès du Club Algérie sur le terrain de l'Ethiopie en ouverture des qualifications, en inscrivant l'un des deux buts de la victoire (2-1). En tout, l'attaque algérienne a inscrit huit buts, contre un seul encaissé en

quatre matchs. Les six autres buts sont l'œuvre de six joueurs : Soudani, Medjani, Halliche, Mesbah, Mahrez et Slimani. Lors de ce match contre le Malawi, Slimani, qui a signé pour la circonstance sa première réalisation dans les éliminatoires, a porté à son capital buts en équipe nationale. Il rejoint Soudani au classement du meilleur goleador actuel des Verts. Et si lors de la précédente rencontre sur le terrain du Malawi, Djamel Mesbah a marqué son premier but en sélection, Ryad Mahrez l'a imité au cours de la deuxième manche, en ouvrant, à son tour, son compteur buts en Club Algérie.

Ils ont déclaré...

Christian Gourcuff (coach des Verts) :

« J'ai relevé beaucoup de choses intéressantes lors de cette rencontre face au Malawi. Sincèrement, on avait beaucoup d'opportunités pour réaliser un score large ce soir (ndlr mercredi). Sur le plan de jeu, malheureusement on n'a pas beaucoup de temps pour travailler le jeu collectif. Les deux prochains matchs contre l'Ethiopie et le Mali seront une occasion pour aligner certains joueurs qui n'ont pas beaucoup joué sans toutefois chambouler l'ossature de l'équipe. Il y a une concurrence dans certains postes et le plus en forme est aligné à chaque fois. J'ai sorti Brahimi parce qu'il a ressenti une fatigue et Feghouli qui joue dans le même registre que lui, a bien dirigé la manœuvre. Quant à Djabou, il n'est pas dans mon système de 4-4-2 c'est pourquoi je l'ai incorporé au milieu, il s'en est bien sorti. Concernant la prochaine CAN, je peux vous assurer que l'équipe sera prête quel que soit le pays où elle se déroulera. Si la compétition est maintenue à sa date prévue, on l'abordera

avec détermination. Maintenant, si la CAF décide de la reporter on aura davantage de temps pour se préparer au mieux pour cette compétition.

Young Chimodzi (coach du Malawi) :

« Je pense que l'Algérie mérite amplement sa victoire. Notre équipe est jeune et demeure toujours en construction puisqu'elle n'a que 5 mois de cohabitation. Ce n'est pas le cas des Algériens qui sont bien rodés et ont un vécu. Ses joueurs jouent pour leur majorité en Europe. Personnellement, j'ai été impressionné par Brahimi. C'est un excellent joueur. On

a été contraints de faire des changements assez rapidement du fait des blessures. Le dispositif algérien nous a causé beaucoup de difficultés car ils nous ont pressés très haut. On ne se décourage pas, car avec la défaite du Mali nos chances restent intactes pour la qualification. Je pense sincèrement que l'Algérie sera le grand favori pour remporter la prochaine CAN.»

Nabil Neghiz (coach-adjoint des Verts) :

« Cette génération peut gagner le titre africain à condition qu'elle continue sur le même chemin. Nous devons maintenant ancrer chez cette équipe la culture de la gagne à domicile et en dehors de ses bases. Notre équipe et son jeu progressent de jour en jour. Elle sera dans peu de temps l'une des meilleures sélections africaines. Nous avons marqué en début de partie. Notre mission est devenue plus facile par la suite. La seconde réalisation avant la pause nous a complètement libérés. Nous avons joué un football facile et efficace. Nous ne pouvons pas évaluer le travail d'un encadrement technique après seulement quatre rencontres disputées. Les choses évoluent bien et dans le bon sens. L'Ethiopie a gagné aujourd'hui à l'extérieur devant le Mali. Ce succès lui donne un brin d'espérance pour prendre le deuxième billet de la qualification de la CAN-2015.»

Aïssa Mandi (joueur) :

Nous sommes contents de cette victoire avec à la clé une qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique. Nous sommes également la première sélection à obtenir le billet pour la CAN-2015. Nous allons maintenant bien nous préparer pour ce rendez-vous continental. Aujourd'hui, notre victoire 3-0 n'est pas une revanche par rapport à la défaite concédée lors de la CAN-2010 par l'Algérie face à ce même adversaire, parce que nous formons une nouvelle génération de joueurs.»

Yacine Brahimi (joueur) :

Nous avons gagné avec l'art et la manière. Pour les deux prochains matchs restants, nous allons les jouer à fond pour garder la première place au classement. Pour la CAN-2015, même si la date de son déroulement est changée, cela ne nous perturbera pas. L'essentiel pour nous est de réaliser une bonne CAN et aller le plus loin possible.»

ARSENAL : ROSICKY BLESSÉ À SON TOUR

Un nouveau patient pour l'infirmerie d'Arsenal. Tom Rosicky est revenu blessé du déplacement de la République tchèque au Kazakhstan (2-4), rapporte *The Guardian*. La nature de la blessure et la durée de l'éventuelle indisponibilité du milieu de terrain, apparu à six reprises depuis le début de la saison (dont une fois comme titulaire), ne sont pas encore connues. Rosicky rejoint à l'infirmerie Olivier Giroud, Mathieu Debuchy, Aaron Ramsey, Mikel Arteta, Yaya Sanogo, Laurent Koscielny et Abou Diaby chez les Gunners.



FALCAO

Pourquoi il a signé à Manchester United

À celui-là aussi, il a fait la pluie et le beau temps à Monaco pendant le mercato, un coup je pars, un coup je reste ! Jusqu'au dernier jour, il nous fait attendre pour finalement signer en prêt payant à Manchester United. Pourquoi les Reds Devils, qui ne jouent aucune coupe d'Europe, se sont autant renforcés en attaque alors que le souci majeur est la défense, telle est la question !

Pourquoi Monaco ?

On se pose tous la question, alors qu'il était à l'Atletico Madrid qui aller jouer la Champions League la saison suivante, monsieur décide de se barrer à Monaco qui remonte en Ligue 1 ! Un choix déjà illogique quand on connaît son talent, mais bon au vu du salaire qu'il devait palper cela se comprend ! Un an après, on prend les mêmes et on recommence cette fois-ci il est dans la même situation qu'un an auparavant, il se barre comme un lâche en Premier League dans un club qui ne joue pas de la Champions League, pathétique et incompréhensible !

Pourquoi Manchester United ?

C'est aussi la question que tout le monde s'est posée quand son départ pour Old Trafford a été confirmé, surtout dans les dernières heures du mercato. Certes Manchester United est un grand club, mais partir comme un voileur parce que Monaco n'est pas assez grand, il ne fallait pas y aller dès le départ ! Finalement dans cette histoire, il n'y a rien de cohérent et de logique, c'est juste un caprice de star comme tant d'autres avant lui !



L'analyse du Mulot !

Le bilan est très clair, c'est très certainement une erreur de la part du Colombien, être parti comme cela, il aurait mieux valu peut-être rester un an de plus, jouer la Ligue des Champions. Cela aurait été mieux, la pilule serait passée plus facilement mais je pense pas qu'il s'est posé cette question !

JUVENTUS

Du nouveau pour Carlos Tevez !

Transféré de Manchester City à la Juventus en juin 2013 contre un chèque de 9 millions d'euros, Carlos Tevez (30 ans) pourra bel et bien s'inscrire dans la durée à Turin. D'après les dernières informations de *Tuttosport*, celui que l'on surnomme L'Apache serait en effet en discussions avancées avec la direction de la Vieille dame concernant une prolongation de contrat, laquelle le lirait au club jusqu'en 2018, soit un bail de deux ans de plus qu'à l'heure actuelle. L'international argentin caracole actuellement en tête du classement des buteurs de Serie A avec six réalisations en cinq apparitions et il pourrait permettre à la Juve de remporter son 31e titre de champion d'Italie en mai prochain, et pourquoi pas de retrouver les sommets sur la scène européenne.



Kirch se rapproche d'un retour au BVB

Depuis une semaine, Oliver Kirch a repris l'entraînement avec le ballon, après une longue période consacrée à du travail physique. « Je suis à 90% en forme, et tout va de mieux en mieux », a confié le joueur à *Kicker*.



Kirch espère faire son retour à l'entraînement complet en fin de semaine, huit semaines après avoir souffert d'une déchirure musculaire à la cuisse. « C'était comme un câble qui casse », se souvient-il quant à sa douleur. Un énorme revers pour lui après une seconde moitié de saison 2013-2014 durant laquelle il a prouvé sa valeur pour l'équipe à plus d'une occasion – pas seulement avec sa grande performance contre le Real Madrid en Ligue des Champions – alors qu'il avait jusque-là dû se contenter d'un très faible temps de jeu. Par la suite, le contrat de Kirch avait été prolongé jusqu'en 2016.

Chelsea

Une longueur d'avance pour Khedira



Sami Khedira est la cible de nombreux clubs européens. La semaine passée, des rumeurs envoient le champion du monde au Milan AC, Chelsea serait désormais intéressé par le recrutement du milieu de terrain, a annoncé le *Daily Express* lundi.

Le quotidien britannique évoque une raison supplémentaire à un transfert du Merengue à Chelsea : la venue à Madrid de Petr Cech. En manque de temps de jeu depuis le retour de prêt de Thibault Courtois, le portier des Blues pourrait être un appât idéal pour attirer l'Allemand. Arsène Wenger, qui serait sur le coup depuis plusieurs mois, risque de s'en mordre les doigts.

ALGÉRIE-CUBA

Le vice-ministre cubain des Relations extérieures en visite de travail en Algérie demain

Le vice-ministre cubain des Relations extérieures, Rogelio Sierra Diaz, effectuera à partir de demain une visite de travail de trois jours en Algérie, dans le cadre des consultations politiques régulières entre les deux pays, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Au cours de cette visite, M. Sierra Diaz aura des entretiens avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Béreksi, qui "porteront sur les questions ayant trait à la promotion de la coopération dans les différents secteurs, notamment la santé, le sport, le tourisme et l'artisanat", précise la même source. Pendant son séjour à Alger, M. Sierra Diaz sera reçu, notamment, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, par d'autres membres du gouvernement ainsi que par des responsables à l'Assemblée populaire nationale (APN). Les questions régionales et internationales d'intérêt commun seront également examinées à l'occasion par les deux délégations, ajoute le communiqué.

RELIGION-MÉDIAS

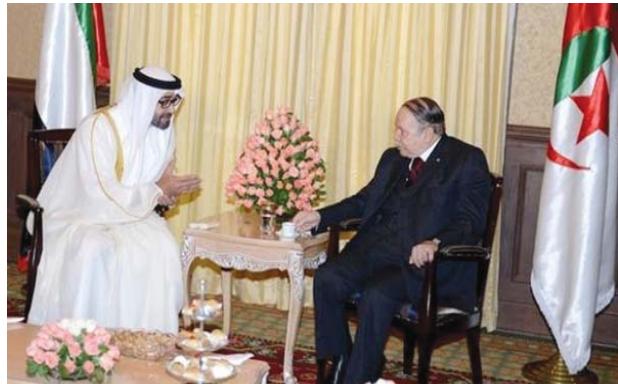
L'Algérie prête à augmenter le nombre d'imams délégués dans les mosquées d'Europe

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué hier à Alger que l'Algérie était disposée à augmenter le nombre d'imams délégués dans les pays européens pour satisfaire les besoins de la communauté musulmane dans ces pays.

«Nous prévoyons des demandes d'augmentation du nombre d'imams délégués dans les mosquées d'Europe et nous sommes prêts à satisfaire les demandes de la communauté musulmane en France, en Espagne, en Belgique, en Grande Bretagne, en Italie et en Amérique du Nord», a soutenu le ministre dans un entretien avec la Radio du Coran. Le ministre a indiqué que l'Algérie déléguait tous les quatre ans près de 120 imams pour officier dans les mosquées en Europe. Un nombre «insuffisant», a-t-il dit ajoutant que ce n'était pas l'Algérie qui le définissait. Par ailleurs, le ministre a appelé l'élite intellectuelle à «défendre l'islam et à prouver que l'extrémisme est étranger à l'islam».

ALGÉRIE-EAU

Le Président Bouteflika reçoit le prince héritier d'Abu Dhabi



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu hier à Alger Cheikh Mohammad Ben Zayed Al-Nahyan, commandant supérieur adjoint des forces armées, prince héritier d'Abu Dhabi.

L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du chef d'état-major de l'APN, vice-ministre de la Défense nationale, le général de corps d'armée Ahmed

Gaid Salah, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Cheikh Mohammad Ben Zayed Al-Nahyan est arrivé hier matin à Alger en visite officielle, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le responsable émirati conduit une importante délégation composée notamment de son aîné Cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyan, ministre des Affaires étrangères.

Entretien Bensalah-Cheikh Mohammad Ben Zayed Al Nahyan

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah s'est entretenu jeudi à Alger avec Cheikh Mohammad Ben Zayed Al Nahyan, Commandant supérieur adjoint des forces armées et Prince héritier d'Abu Dhabi. L'entretien s'est déroulé en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb, du ministre des Finances, Mohamed Djellab et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Le prince héritier d'Abu Dhabi achève sa visite en Algérie

Cheikh Mohammad Ben Zayed Al Nahyan, commandant supérieur adjoint des forces armées, prince héritier d'Abu Dhabi a achevé hier après-midi une visite de travail en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le responsable émirati a été salué à son départ à l'aéroport Houari Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre Abdelmalek Sellal et des membres du gouvernement. Cheikh Mohammad Ben Zayed Al Nahyan a été reçu lors de cette visite par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Il a eu des entretiens avec le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah. Le Prince héritier d'Abu Dhabi était accompagné d'une importante délégation composée notamment de son aîné Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyan, ministre des Affaires étrangères. La visite du Cheikh Mohammad Ben Zayed Al Nahyan en Algérie s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité et de coopération dans tous les domaines et de consacrer la tradition de coordination et de concertation politique sur les différentes questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun.

MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

Haut fait indissociable de l'histoire de la Révolution nationale



Les manifestations du 17 octobre 1961 constituent «un haut fait indissociable de l'histoire de la Révolution nationale», ont affirmé hier les participants à une conférence au Musée national du Moudjahid sur le thème «Crimes du 17 octobre 1961: prolongement des crimes de l'occupation française en Algérie».

Mohamed Corso, enseignant à l'université d'Alger II, a estimé que cette date qui marque l'ouverture d'un deuxième front révolutionnaire algérien en France constituait un haut fait indissociable de l'histoire de la Révolution de libération nationale contre l'occupation française.

Ces manifestations «ont révélé aux Algériens et à toute la communauté internationale une cause algérienne revendiquant l'affranchissement du joug colonial», a-t-il dit.

Les manifestations du 17 octobre 1961 constituent aux yeux du droit international des crimes contre l'humanité, a soutenu Kamel Filali, enseignant de droit à l'université Mentouri de Constantine et expert international en la matière. «Ces crimes ont été planifiés et exécutés, en vue de semer la division, consacrer le racisme contre les Algériens et les réprimer, au moment où la France se prétendait berceau des principes des droits de l'homme», a-t-il souligné. La nuit du 17 octobre 1961 «restera gravée dans les mémoires de ceux qui l'ont vécue parmi les Algériens et les Français et dans l'histoire, en tant que marque de déshonneur pour la France coloniale», a estimé Mme Abdelmoumene Akila Ouared, membre de la Fédération de France du FLN. «Les manifestations du 17 octobre sont un fait indissociable dans l'histoire de la Révolution nationale et non un acte isolé qui s'est produit en France», a-t-elle rappelé soulignant que les manifestations étaient préparées et planifiées par les dirigeants de la révolution et animées par des Algériens venus exprimer leur rejet de la colonisation et leur attachement à la révolution. Mme Abdelmoumene a exhorté les générations montantes à ne pas oublier les souffrances endurées par leurs aïeux pour que les Algériens vivent dans la liberté, l'indépendance, la fierté et la dignité. «L'écriture de l'histoire et la valorisation des hauts faits de la révolution sont la meilleure réponse à donner à la France coloniale», a-t-elle estimé.

POUR FACILITER L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE ET PROUVER LE MESSAGE DE NOVEMBRE

M. Zitouni pour une exploitation optimale des espaces muséaux

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a insisté, hier à Béjaïa, sur la nécessité "d'une exploitation optimale" des espaces muséaux pour "faciliter l'écriture de l'histoire et promouvoir le message de Novembre."

"Il n'y aura plus d'horaires d'ouverture ou de fermeture fixes, mais des espaces ouverts en permanence, selon les besoins du public", a-t-il indiqué à l'adresse des responsables du secteur, notamment des gestionnaires du nouveau musée de Béjaïa, une annexe de celui de Tizi-Ouzou,

officiellement inaugurée à l'occasion de sa visite dans la wilaya. La structure, bâtie sur cinq (5) niveaux dans une architecture chatoyante, qui emprunte beaucoup aux symboles de l'emblème national, notamment sa forme en croissant étoilé, renferme toutes les commodités nécessaires pour offrir des prestations de qualité, qu'il s'agisse d'expositions, d'utilisation de moyens audiovisuels et de recherches bibliographiques. "L'étudiant, l'enseignant et le simple citoyen doivent y trouver tous les moyens leur per-

mettant de satisfaire leur curiosité ou leur recherche", a-t-il souligné, mettant en exergue l'intérêt d'une telle démarche, notamment en matière de recueil de témoignages pour l'écriture de l'histoire et la sublimation du message du 1^{er} Novembre. Le ministre poursuit aujourd'hui vendredi, sa visite dans la wilaya où il présidera les cérémonies officielles de la célébration de la Journée de l'Emigration, correspondant au 17 octobre 1961.